

## Élections communales Val-de-Travers

## « Le dernier mot! » des partis et groupes avant les élections!

Un « bonus »... Un dernier mot avant le verdict des urnes, telle était la demande adressée aux sept formations présentant des candidats aux prochaines élections communales de cette fin de semaine. Merci à tous pour les réponses apportées durant ces trois éditions!



*Au POP, depuis toujours, nous avons pour principe de toujours écouter l'avis des citoyen·nes et de faire systématiquement remonter leurs demandes et préoccupations au Conseil général. C'est pourquoi nous déposons de nombreuses questions et interpellations. Et si nécessaire, nous n'hésitons pas à taper (et parfois retaper!) sur le clou et à revenir à la charge pour faire entendre votre voix, jusqu'à ce que nous recevions une réponse. Nous sommes particulièrement vigilants par rapport à la menace de rétrécissement du bien commun (gare, guichets, accueil de l'enfance, infrastructures culturelle et sportives, biens patrimoniaux, etc.) et nous faisons tout notre possible pour donner la parole au peuple quand nous le jugeons nécessaire. C'est dans le respect de ce principe de consultation de la population que nous avons lancé les référendums contre les ventes des domaines agricoles des Ceillons à Noiraigue et de Longeaigue à Buttes.*

*L'UDC Val-de-Travers s'investit depuis plusieurs années maintenant pour la qualité de vie des Vallonnières et des Vallonniers. Très à l'écoute de la population, se rendant toujours disponible à toute personne qui souhaite porter à sa connaissance quelque préoccupation que cela soit, l'UDC a déposé de nombreux projets à la connaissance du Conseil afin d'améliorer le quotidien des habitantes et habitants de notre commune. Avec votre soutien, nous continuerons à le faire, en suivant rigoureusement, comme nous l'avons toujours fait, une ligne politique claire et sans ambiguïté, à savoir : l'UDC sera toujours systématiquement opposée à toute hausse des impôts et des taxes ; elle milite activement pour favoriser le commerce local et les artisans et prestataires de notre région – notamment dans les dépenses de la commune – ; l'UDC milite pour un développement pérenne du tourisme en préservant la qualité de vie des habitantes et des habitants et elle s'engage pour la préférence régionale effective à l'emploi.*

Voir suite en page 3

ÉLECTIONS COMMUNALES  
DU 25 OCTOBRE 2020

**AU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE VAL-DE-TRAVERS**



# Courrier Val-du- Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 22 octobre 2020 N° 38

## PAGE 2

## LA VIE AU VALLON

Christelle Farruggio :  
une force sereine,  
souriante et solaire !

## PAGE 8

## GOUVET

Foire d'automne  
dans le respect des  
consignes sanitaires

## PAGE 15

## VOLLEYBALL

Valtra toujours  
en attente d'une victoire  
et match reporté

## PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2  
Chronique régionale 3  
Carnet de la semaine 4

## DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5  
Infos utiles 5  
Chronique régionale 6-8

## TROISIÈME CAHIER

Bonnes tables 9  
Spécial élections 10-11  
Chronique régionale 12  
Les sports 12

## QUATRIÈME CAHIER

Les sports 13-15  
Où sortir 15  
Affaires immobilières 16

3 CAHIERS | 12 PAGES

## tous Azimuts!

## Sans commentaire...

Aujourd'hui, les échos de la Stammtisch du café du Commerce s'entendent sur la Toile, et les débats n'en sont pas moins émotionnels. La nouvelle agora est intéressante, déconcertante ou effrayante. Nouvel exemple avec les commentaires des lecteurs du quotidien cantonal après l'annonce des nouvelles mesures sanitaires.

D'un côté, les négationnistes du virus et les complotistes de tous genres hurlent au libéralisme et à la manipulation, de l'autre, les paniqués fustigent et dénoncent des « mesurètes » ! Les noms d'oiseaux pleuvent, fake news et théories fumeuses foisonnent... Ne manquent que les jets de verres de vin et chopes de bière à travers le café du Commerce.

Toutefois, ce qui marque c'est la virulence des propos et souvent une affligeante bêtise. Drôle de débat de société stérile, et je vous fais grâce du niveau grammatical et orthographique désespérant... Mais surtout, c'est l'absence d'une parole sensée, raisonnée et quelque peu instruite qui attriste.

Décidément, la Stammtisch 2.0 a décomplexé les gens, désinhibé la parole stupide, libéré les haines et légitimé toutes les inepties.

Rabov

## Décès

Antonia Pierina Fasano,  
86 ans

Jean Daniel Bätcher,  
71 ans, Fleurier

Vita Maria Sabbadini,  
92 ans

## En plus dans ce numéro

Chez Optique Gargantini, à Couvet, offrez à vos yeux la précision qu'ils méritent.

Les différentes prestations proposées par Val Energie sont présentées dans un dépliant.

## On vote dimanche

Les Vallonnières et Vallonniers votent dimanche à l'occasion des élections communales

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district – voir leur composition, ainsi que celle des bureaux de dépouillement en page 6 – seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.

# La Vie au Vallon

## Christelle Farruggio une force sereine, souriante et solaire!

« Tous, nous serions transformés si nous avions le courage d'être ce que nous sommes ! »

Marguerite Yourcenar



« Pétilante »... C'est le mot qui vient à l'esprit immédiatement en écoutant Christelle Farruggio raconter sa vie. Une vie parsemée d'obstacles qui ont sans doute contribué à cette force de vie qui semble l'habiter en permanence.

### Enfance et adolescence

« On jouait à la Cascade, à la Sourde, on faisait des cabanes, on marchait dans la rivière avec nos baskets et on se faisait gronder en rentrant, on lançait des cailloux aux fenêtres des copines parce qu'on n'avait pas encore de portable ! ». C'est ainsi que Christelle raconte son enfance môtisienne, avec ses copines Lorena, Joëlle et Anne-Laure, ou encore ses copains Jérémie et Markus : « L'un de nous préparait de la salade d'oseille pour le goûter et l'autre cachait des bonbons « grenouilles » pour que je les trouve. Sans oublier les longues balades avec la nounou, Liliane, qui sont gravées dans mon cœur ! ».

Fille d'une maman sommelière et d'un papa menuisier indépendant, Christelle vit à Môtiers jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle fréquente l'école enfantine de Claire-Lise, alors en congé sabbatique et remplacée par Maya. « Je me souviens de ses très longs cheveux ondulés et de sa douceur ! ». Elle file chez Paul Mairy, Juanita Brunner puis chez Mmes Calame et Leiter. « L'arrivée en année d'orientation demeure dans mon esprit. On nous a dit immédiatement que nous étions la pire classe d'orientation du collège ! C'est vrai qu'une bande de garçons n'avait pas été tendre avec la titulaire de classe ! ». Et de poursuivre : « J'ai opté ensuite pour la section scientifique car je n'aimais pas le latin, même si je n'étais pas très fan des maths non plus ! », Georges Reinhard peut en témoigner. Le souvenir de Mme Christen : « Elle a été très chouette avec moi lorsque j'ai perdu

ma maman. Elle ne m'a jamais prise en pitié mais m'autorisait à sortir de la salle de classe lors de coups de blues ! ». Arrivent les tests d'orientation, Christelle est indécise, elle finit par suivre son amie Lorena à l'École de commerce...

### Parcours professionnel

Christelle Farruggio entame donc son cursus d'études en vue de l'obtention d'une maturité professionnelle. Elle ressent rapidement un certain ennui et aspire à rejoindre une école sociale, sans pour autant interrompre ses études. Maturité en poche, en 2002, elle effectue son stage pratique au sein de l'ORACE. En même temps, sachant les exigences de la Haute École de travail social de Fribourg, elle suit des cours de rattrapage en philosophie et en psychologie. Au terme de son année de stage, elle signe un contrat avec le Canton de Neuchâtel, pour la saisie de données informatiques dans le cadre du programme SACSO qui amène Christelle à passer dans pratiquement tous les offices sociaux du canton : « J'ai ainsi découvert et appris à connaître toutes les configurations administratives et les assistants sociaux en fonction ! ». Elle rejoint ensuite ce qui s'appelait alors l'Office communal de l'action sociale de La Chaux-de-Fonds et entame ses études – en emploi – à la HEF-TS de Fribourg : « Tout cela grâce à mon père qui a su cadrer à un moment charnière, et à de belles rencontres professionnelles qui m'ont permis d'avoir ma chance et exercer comme assistante sociale non diplômée dans un premier temps ! ». En 2011, la consécration avec l'obtention de son bachelors. Et c'est en 2014 que Christelle revient au Val-de-Travers pour intégrer le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle – CNIP –, alors sous l'égide de M. Huguenin-Dumittan, et qu'elle ne quittera plus jusqu'à aujourd'hui.

### Vers autrui

Ses petits boulots d'adolescente déjà pressentaient les choix futurs de Christelle : « Caissière au DPM de Couvet et à l'épicerie de Môtiers ! J'adorais ce contact avec les gens ! ». Au fond d'elle, elle sentait clairement une aspiration à aller vers autrui. Dès lors, lorsque Christelle précise : « Si j'ai privilégié l'École de commerce pour pouvoir travailler directement après ma formation, je me suis rapidement rendu compte, lors du stage pratique, que j'avais de la facilité, mais je m'ennuyais un peu ! Raison pour laquelle, en cours de route, j'ai retrouvé ma motivation et je me suis renseignée sur les conditions pour rejoindre la Haute École de travail social de Fribourg ! » Aujourd'hui, forte de formations personnelles dans la PNL, le Child coaching, le développement spirituel, le travail énergétique et le chamanisme, Christelle partage son temps entre son travail de répondante socioprofessionnelle et de coach en insertion au CNIP, et le développement personnel pour Potentiales. Tâches différentes certes, mais complémentaires également : « C'est un job dans lequel je m'épanouis et m'éclate vraiment ! ».

### Une vie personnelle au Val-de-Travers

De son mariage en 2010, deux enfants naissent, Nadia et Kenzo : « Des prénoms qui résonnent dans toutes les consonances étrangères représentées par mon mari d'alors et moi-même, italienne, espagnole, suisse et algérienne ! ». Aujourd'hui divorcée, Christelle partage la garde de ses enfants avec son ex-conjoint : « Nous avons des valeurs communes pour l'éducation de nos enfants, cela se passe donc fort bien ! ».

De Môtiers, Christelle a déménagé pour Fleurier à l'âge de 14 ans. Retour à Môtiers à 19 ans pour prendre son envol, puis Fleurier à nouveau avant de s'installer à Couvet dans la maison familiale. C'est à Couvet que Christelle vit aujourd'hui : « J'adore le Vallon, pour cette nature toute proche dans laquelle j'aime beaucoup me balader, une extraordinaire qualité de vie. Nous ne sommes pas encore trop happés par la société de consommation. Pour moi, le Vallon c'est un peu mon cocon ! ».

Claude-Alain Kleiner

### REGARDS EXTÉRIEURS

Une des anciennes collègues de Christelle, devenue son amie, Nerrantsoula Wermeille s'exprime ainsi : « Christelle est une amie généreuse, pleine de vie et très enjouée. Solaire, lumineuse, elle est pleine de ressources et toujours prête à prendre du temps pour les autres ! ». Virginie Galster, amie d'enfance, use des mêmes mots pour décrire Christelle : « On partage beaucoup de choses avec Christelle, on se confie, au besoin, nos déboires personnels. Christelle est une fille sensible, elle sent fort bien les gens. À l'évidence, elle fait le job qu'elle aime ! ».

### CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Farruggio-Fuhrer
Prénom	Christelle
Née le	3 décembre 1983, à Neuchâtel
Profession	Répondante socioprofessionnelle et coach en développement personnel
État civil	Mère de Nadia et Kenzo
Domicile	Couvet

### OBSTACLES

Christelle l'a appris très tôt, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Si cela cabosse quelque peu, cela construit voire renforce également. Alors que ces épreuves sont susceptibles de générer de la morosité voire de l'agressivité, Christelle a choisi – ou pas – de rester elle-même et même de trouver davantage de force encore au travers de ces épreuves. Demeurer elle-même... « Souriante, enjouée, solaire » disent ses amies et cela se vérifie au quotidien pour qui la fréquente.

À ce caractère fort, à cette capacité à aller vers autrui, Christelle ajoute une qualité que l'on peut traduire de plusieurs manières : la justesse ! « Non pas tant la justice que la justesse ! » précise-t-elle... Dans son esprit, la phrase deviendrait presque un thème de dissertation.

Bref, Christelle est un sacré « bout de femme » qui sait ce qu'elle veut et qui revendique ce à quoi elle croit. C'est sûr, elle y va et sans doute y arrivera-t-elle !



## ELECTROBROC

### VISITES GRATUITES EN INDIVIDUEL 2020

Seul, en famille ou entre amis, découvrez l'univers passionnant de l'énergie, ses enjeux globaux et des actions individuelles concrètes. Une occasion unique de trouver matière à réflexion pour se faire sa propre opinion, loin d'une approche technique ou moralisatrice.

Toutes les informations sur [electrobroc.ch](http://electrobroc.ch)



PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

**COVID-19**

**Niveau d'alerte: orange**  
**Stoppons la progression!**

**Je limite mes déplacements et j'applique les gestes barrières.**  
**Je surveille mon état de santé et consulte si symptômes**  
(toux, maux de gorge, fièvre, perte de goût).  
**Je suis solidaire pour stopper la propagation de l'épidémie.**

**GARDONS LE CAP!**  
Informations et mesures en vigueur dans le canton de Neuchâtel: [www.ne.ch/coronavirus](http://www.ne.ch/coronavirus)

[ine.ch](http://ine.ch)

Epidémie exponentielle  
Cluster en expansion  
Cluster  
Sporadique



## « Le dernier mot! » des partis et groupes avant les élections!

Suite de la page 1

Pour les **Vert'libéraux**, les déchets sauvages, les crottes de chiens dans les champs et les incivilités sont devenus un vrai fléau dans nos villages ou dans nos magnifiques lieux de randonnées. Les **Vert'libéraux** attacheront une grande importance à éliminer ce phénomène durant la prochaine législature. Des mesures concrètes comme des caméras aux abords de certains écopoints ou encore une information de sensibilisation aux conséquences qu'engendrent certains comportements sur notre écosystème seront transmises à la population. Les **Vert'libéraux** neuchâtelois ont décidé de déposer une motion au Grand Conseil en septembre. But de la manoeuvre: demander au Conseil d'État de fournir aux communes une base légale pour agir contre ce problème de société. Nous suivrons de près le résultat de cette motion et ferons tout pour que la Commune agisse activement contre les déchets sauvages.

Le cheval de bataille du **PLR** est sans conteste l'attractivité de Val-de-Travers. Par une fiscalité raisonnable, par des prestations communales de qualité et efficaces, par la réduction des lourdeurs administratives, par des places d'accueil pour les enfants de nos habitants, par une mobilité répondant aux attentes et aux besoins de chacun, et bien d'autres éléments qui permettront d'augmenter la démographie de notre commune. Les budgets virent au rouge, et sans vouloir être alarmiste, il devient urgent de renverser la tendance qui nous menace depuis quelques années. Attirer de nouveaux habitants sera l'un des moyens de renouer avec les chiffres noirs et, surtout, de proposer à chacune et à chacun des prestations et des infrastructures de qualité dans un environnement serein et construit sur une base solide. Pour cela le **PLR** se battra durant la prochaine législature afin de redonner à Val-de-Travers un nouveau souffle de prospérité et de durabilité.

## Covid-19

# Appel au respect des mesures cantonales et fédérales

La situation sanitaire continue d'évoluer très rapidement et défavorablement dans le canton. Le Conseil d'État réitère ses appels à la vigilance de chacun et au respect des mesures sanitaires face au risque bien réel et imminent de saturation du système de santé. Après l'adoption par la Confédération de plusieurs mesures valables sur l'ensemble du territoire suisse, le gouvernement neuchâtelois a confirmé et harmonisé l'essentiel des dispositions annoncées samedi dernier afin de casser la dynamique de la pandémie. En fonction de l'évolution de la situation, il prendra toutes les mesures utiles pour éviter de voir l'hôpital contraint de refuser l'accès aux soins et la délivrance des prestations essentielles.

Face à la situation sanitaire jugée préoccupante, le Conseil d'État réitère son appel à la population à agir et à redoubler d'efforts, en appliquant strictement les mesures de protection et en limitant au maximum les risques de contamination. Il encourage les citoyennes et citoyens à se protéger et à protéger les autres, avec une attention particulière pour les personnes vulnérables. À ce jour, le traçage des contacts ne permet plus un suivi satisfaisant de la propagation du virus. En outre, la pression qui pèse sur le réseau hospitalier neuchâtelois s'accroît considérablement d'heure en heure. Par ses décisions, le gouvernement vise à prévenir autant que possible la saturation du système de santé et ainsi éviter de voir l'hôpital contraint de refuser l'accès aux soins pour celles et ceux qui le nécessiteraient, patient Covid ou non.

samedi 17 octobre et en renforce certaines autres en s'alignant sur les décisions édictées par l'ordonnance fédérale du 18 octobre. Désormais, le nombre de personnes pouvant se rassembler dans l'espace public a été réduit à 15 dans le canton de Neuchâtel.

### Traçage électronique

Pour les bars, pubs, discothèques et salles de danse, le gouvernement neuchâtelois maintient l'obligation de récolter électroniquement les coordonnées de chaque client par table, incluant l'heure d'arrivée et de départ. Les restaurants peuvent se limiter à récolter de manière électronique les données d'identification d'une seule personne par famille ou groupe de clients, par table.

### Le port du masque

Depuis le 19 octobre, l'ordonnance fédérale exige le port du masque dans l'ensemble des lieux clos accessibles au public y compris dans les commerces de moins de 80m<sup>2</sup> et les banques. Il n'est en revanche pas obligatoire dans les espaces publics clos suivants: les zones d'entraînement des salles de sport et de fitness, les établissements publics lorsque les clients sont assis à une table ainsi que pour les personnes qui se produisent devant un public.

### Les manifestations accessibles au public

Dans le canton de Neuchâtel, les participants de manifestations publiques réunissant moins de mille personnes doivent respecter les distances ou, à défaut, porter un masque. Le public doit obligatoirement être assis pour consommer aliments ou boissons et répartir

par groupes de maximum 100 personnes. La récolte des coordonnées est soumise aux règles applicables aux restaurants.

### Les manifestations non accessibles au public

Toutes les manifestations réunissant plus de 15 personnes connues par l'organisateur et n'ayant pas lieu dans une installation ou un établissement accessible au public (telles que les assemblées générales, les événements d'entreprise ou d'associations privées) doivent être annoncées auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) au moins cinq jours avant leur tenue. Là encore, si la distance de 1,5 mètre ne peut pas être maintenue, le port du masque est obligatoire à moins que les personnes soient assises pour consommer. Les coordonnées des invités doivent être récoltées. En ce qui concerne les rencontres prévues dans le cadre familial ou entre amis, la Confédération prévoit des mesures plus strictes notamment le port du masque obligatoire dès 15 personnes, quelle que soit la distance. La collecte des coordonnées de toutes et tous les invités est requise. Dès 100 personnes, le ou la responsable doit élaborer un plan de protection et organiser ladite manifestation dans un établissement accessible au public comme une salle d'un restaurant.

Tous les détails de ces mesures sont développés dans l'arrêté du Conseil d'État validé mercredi 21 octobre et dans l'ordonnance fédérale « Covid-19: situation particulière » datant du 19 octobre. Le SCAV se tient à disposition de la population pour tout complément d'information via son site internet.

Communiqué du 21 octobre

Absent des questions, l'enjeu climatique, pour le **Parti socialiste**, n'est pas qu'un bonus. Ce doit être la priorité guidant l'ensemble des politiques publiques. Adapter notre modèle de société demande toutefois de le faire dans une optique large, intégrant davantage de solidarité et de justice sociale. Promouvoir l'écologie sans se soucier des inégalités ne suffit pas. Une répartition aussi juste que possible des biens, des services, du pouvoir, du bien-être et des chances doit aller de pair avec un usage plus respectueux de la planète.

À l'échelon de Val-de-Travers, la durabilité peut se concrétiser dans de nombreuses actions: créer une recyclerie, aménager des parkings à vélos, mettre en place un service d'autopartage, adapter progressivement les infrastructures et le parc des véhicules de la commune à la transition écologique, favoriser la création de coopératives d'habitation, relayer davantage les actions reposant sur les circuits courts...

La prochaine législature sera décisive, alors au boulot!

Pour les **Verts**, le réchauffement climatique, la perte de diversité animale et végétale par les pollutions et l'artificialisation des milieux naturels sont des défis qu'il nous faut affronter sans tarder. Ce sont des enjeux à la fois régionaux et planétaires. Citoyens de cette planète unique, adaptons en conséquence nos modes de consommation, notre gestion des ressources, n'hésitons pas à remettre en question nos habitudes de déplacements.

Pour que le slogan communal « Qualités naturelles » garde tout son sens: agissons de manière responsable, respectueuse et solidaire!

# SERVICES RELIGIEUX

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

**Activités du 22 au 29 octobre**  
**MÔTIERS** : samedi, à 17 h 30, culte, D. Allisson.  
**LES VERRIÈRES** : dimanche, à 10 h, culte, D. Allisson.

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

**Activités du 22 au 30 octobre**  
**FLEURIER** : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 18 h, chapelet en italien. Samedi, à 16 h 30, messe de confirmation, présidée par l'évêque auxiliaire, Mgr A. de Raemy. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 29, à 19 h, messe. Vendredi 30, à 9 h, messe et à 18 h, chapelet en italien. **COUVET** : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe. **TRAVERS** : mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

**Activités du 22 au 29 octobre**  
 Tous les cultes ont lieu à Bellevue 6 (Église Libre) sous réserve de changements dus au coronavirus.  
**LA CÔTE-AUX-FÉES** : dimanche, à 17 h, culte familles : es-tu prêt pour le voyage de ta vie ?  
 L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église Libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).  
**Renseignements** :  
 D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

## LE PHARE, FLEURIER

**ANCIENNE BONNETERIE** (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.  
**Groupe de maison et renseignements** :  
 www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

## ARMÉE DU SALUT

Jeudi, de 19 h à 21 h, venez passer un moment dans ce lieu de prière. Bienvenue à tous.  
 Vendredi, à 9h30, baby song, animation pour les enfants jusqu'à 4 ans, à 19 h, repas (merci de vous annoncer), suivi d'une rencontre-culte avec S. Vilches, officière de l'Armée du Salut, qui partagera son parcours de vie.  
 Dimanche, pas de culte.  
 Lundi, de 14 h à 16 h, « salle ouverte », venez passer un moment dans ce lieu de prière.  
 Mercredi, de 14 h 15 à 15 h 30, animation pour enfants de 4 à 8 ans. Dès 15 h 30, les parents sont attendus pour boire un café.  
 Jeudi 29, de 19 h à 21 h, « salle ouverte », venez passer un moment dans ce lieu de prière. Bienvenue à tous.  
**FLEURIER (Régional 3)** : aide spirituelle et sociale.  
**Renseignements** :  
 Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62.



**VAL-DE-TRAVERS**  
**Toutes formalités**  
**À votre service 24 h sur 24**  
**Prévoyance funéraire**  
**Tél. 032 861 12 64**  
 Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

# Avis mortuaires



*la grinta,  
 il coraggio e la volontà  
 di superare ogni ostacolo*

Sa petite-fille :  
 Malaïca Cimenti  
 et son ami Rudi Nieveen, à Lausanne ;  
 Son petit-fils :  
 Gabriel Cimenti  
 et son amie Gloria Dias, à Fleurier ;  
 Son gendre :  
 Celso Cimenti, à Fleurier ;  
 Ses nièces et neveux au Friül en Italie  
 ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Madame  
 Vita Maria SABBADINI**

enlevée à leur tendre affection, le vendredi 16 octobre 2020, dans sa 92<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu à l'église de Caporiacco (Italie), le mardi 20 octobre, suivie de l'inhumation au cimetière du même village.

Adresse de la famille :  
 Gabriel Cimenti  
 Rue de l'Industrie 16  
 2114 Fleurier

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Fleurier**

*Si l'on habite près d'une gare,  
 cela change complètement la vie.  
 On a l'impression d'être de passage.  
 Rien n'est jamais définitif.  
 Un jour ou l'autre on monte dans un train.*  
 P. Modiano

Son amie :  
 Michèle Perret,  
 Son fils :  
 Blaise Bâtscher et son amie Elisa,  
 Son petit-fils :  
 Matisse,  
 Son frère :  
 Pierre-André et Christine Bâtscher, leurs enfants,  
 Billy et Melinda Bâtscher et leurs enfants,  
 Coralie et Helder Ferreira et leurs enfants,  
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
 Jean Daniel BÄTSCHER**

enlevé à leur tendre affection dans sa 71 année, le 16 octobre 2020.

Une cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :  
 Madame Michèle Perret  
 Jean-Jacques Rousseau 11  
 2108 Couvet

Pour honorer la mémoire de Jean vous pouvez adresser un don en faveur de : Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, CCP 20-7781-5 Banque Raiffeisen du Val-de-Travers, 2114 Fleurier, en faveur du compte CH52 8026 1000 0115 3275 5 mention deuil « Jean Bâtscher ».

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



*Vola... mamma vola....  
 Nessuno muore sulla  
 terra finché vive  
 nel cuore di chi resta*

Ses enfants :  
 Dina et Bernard Rich Fasano,  
 Anna et Guy Freymond Fasano  
 Marcella Napoli Fasano et son ami Antonio,  
 Raffaele et Dragica Fasano Biscan  
 Ses petits-enfants :  
 Jessica Rich,  
 Mia et Benoît Morisod Freymond,  
 Alexia et Valentin Bezzola Napoli, Livio Napoli et leur papa Giuseppe,  
 David Freymond et son amie Julie,  
 Gabriel Fasano,  
 Virginie Fasano,  
 Ses arrière-petits-enfants :  
 Ugo, Elia, Elise, Gino,  
 Son ami :  
 Giuseppe De Carlo,  
 Ses frères et sœurs et familles en Italie,  
 ainsi que ses nièces et son filleul en Suisse  
 ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame  
 Antonia Pierina  
 FASANO**  
 née De Carlo

que Dieu a rappelée à Lui à l'âge de 86 ans après une terrible maladie supportée avec courage et dignité, le 18 octobre 2020.

La cérémonie d'adieu a eu lieu aujourd'hui, jeudi 22 octobre, en l'Église catholique de Fleurier dans la stricte intimité de la famille.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



**L'Amicale des sapeurs-pompiers  
 de Fleurier**  
 a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
 Jacques SIMON**

papa de sa dévouée caissière, Aline Simon.  
 Elle présente, à toute la famille,  
 ses condoléances  
 ainsi que sa sincère sympathie.



**Le Groupe théâtral des Mascarons**  
 a la tristesse d'annoncer le départ de

**Gilbert VANTILLARD**

papa de Lyane, membre du comité,  
 trésorière et grande amie de la troupe.  
 À toute sa famille nous présentons  
 nos sincères condoléances.



**Les paroisses catholiques  
 du Val-de-Travers** ont la profonde  
 tristesse de faire part du décès de

**Madame  
 Antonia FASANO**

maman de Marcella Napoli notre dévouée  
 secrétaire des paroisses catholiques et du  
 conseil de paroisse de Fleurier.  
 Nous présentons à Marcella ainsi qu'à sa  
 famille nos plus sincères condoléances.

**Remerciements**

La famille de

**Monsieur  
 Daniel DUMONT**

vous dit merci pour votre présence,  
 vos envois de fleurs, vos dons et vos  
 nombreux messages et vous prie de croire  
 à sa profonde reconnaissance.  
 Fleurier, Oron-la-Ville (VD)  
 octobre 2020

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection, d'amitié et par les hommages rendus à

**Monsieur  
 Claude FATTON**

sa famille exprime sa gratitude et remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa pénible épreuve, par leur présence, leur message ou leur don.  
 Les Verrières, octobre 2020



**HISTOIRES DE**  
**Être femme  
 et travailleur humanitaire :**  
**quatre belles découvertes**

Écrit par Abigail Drane - 5 mars 2020

**Les femmes sont les vrais héros**

Dans beaucoup de régions du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, les femmes sont plutôt en marge de la société. Il leur aura fallu surmonter d'incroyables défis pour réussir à intégrer la vie active. Medair a le privilège de compter parmi ses effectifs de nombreuses femmes dont la vie et le cou-

rage m'aident à relativiser les difficultés que je rencontre. Latifa est infirmière dans le sud de l'Afghanistan où les restrictions sécuritaires l'empêchent parfois de voir ses patients. Reine Hanna est à l'origine d'un projet innovant de cartographie de milliers de campements informels au Liban. En Jordanie, Sara s'applique à mettre en pratique chaque jour les valeurs de Medair dans son travail en tant que chargée de projets santé.

Cela fait quelques années (et bon nombre de tasses de chai) que mon voile est tombé à l'aéroport de Kaboul. Je continue d'être fréquemment émue par les personnes que je rencontre dans des pays qui font souvent la une des médias à cause des conflits qui y sévissent. Aujourd'hui, je suis capable d'apprécier la chance que j'ai d'être femme et travailleur humanitaire à la fois.

*Ce contenu a été élaboré à partir de ressources recueillies par le personnel de Medair sur le terrain et au siège. Les points de vue qui y sont exprimés n'engagent que Medair et ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle d'autres organisations.*



## Trouvez l'une des 16 FÈVES et GAGNEZ 100 FRANCS !

À l'occasion du changement d'heure, la Commune de Val-de-Travers et les entreprises horlogères de la région vous offrent la possibilité de gagner des Val d'une valeur de Fr. 100.-. Cette monnaie locale est valable chez les commerçants de la région et auprès de nombreux établissements publics.

Pour cette dixième édition, les boulangeries **Bidal**, **Knöpfel** et **Vuissoz** vendront le pain des horlogers le vendredi 23, le samedi 24 et le dimanche 25 octobre.

**Garantie au minimum d'un pain gagnant par boulangerie et par jour !**

**à l'affiche**

**ONDINE (VO/ST)**  
vendredi : 20h30 / dimanche : 17h30  
12/10 ans acc.

**LE BONHEUR DES UNS...**  
samedi, dimanche : 20h30 - 8/6 ans acc.

**LE GRUFFALO ET AUTRES HISTOIRES DE MONSTRES**  
dimanche : 15h00 - Pour tous

**Lanterne magique :**  
mercredi 28 : 15h00

**LE JOUET**

Ensuite :  
Tutti insieme - Parents d'élèves - Le Gruffalo et autres histoires de monstres...

colisée  
www.cinecouvet.ch



## Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons présente

### « Je suis un personnage »

PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE THÉÂTRE 2020

Ils sont dix-sept, réunis par la même envie de brûler les planches. Depuis octobre 2019, ils s'initient à la comédie et nous mitonnent ce spectacle de clôture : « Je suis un personnage »...

Ce n'est pas une pièce mais un florilège de sketches, de scènes, de poèmes et de tirades extraites de classiques du répertoire. Un moment fraternel qui réunit adultes et adolescents sur une même scène, avec le public comme confident.

vendredi 30, samedi 31 octobre 20h  
dimanche 1<sup>er</sup> novembre 17h

vendredi 6, samedi 7 novembre 20h  
dimanche 8 novembre 17h

**LOTÉRIE ROMANDE**

Port du masque obligatoire lors des déplacements  
Réservations obligatoires au plus tard 24 H avant la représentation au 079 633 48 25  
Tarif plein : Fr. 15.- / Membre CCV, AVS, AI, apprenant, étudiant : Fr. 10.-  
Enfant dès 12 ans : Fr. 5.-

**Maison des Mascarons - Grande Rue 14 - 2112 Môtiers**



C'est avec regret et à contre cœur que la FSG Couvet vous informe que **sa traditionnelle soirée annuelle de gymnastique des 4 et 5 décembre 2020 n'aura pas lieu.**

Au vu de la situation sanitaire actuelle un tel événement ne peut s'organiser sereinement. Nous remercions tous nos sponsors, gymnastes et parents pour leur soutien durant cette période particulière.

*Prenez soin de vous*

Rectificatif  
Une erreur s'est glissée dans l'annonce de jeudi dernier de la Dre Véronique Negrel  
Pour prendre rendez-vous au sein de la nouvelle consultation de pneumologie, allergologie et de diagnostic du syndrome d'apnées du sommeil à l'ancien Hôpital de Couvet

Le bon numéro de téléphone est le +41 32 720 33 62  
secretariat.negrel@hin.ch

**La Doctoresse Catherine Aublin-Amour**  
Médecin de famille, membre FMH

**vous informe du transfert de son cabinet médical.**  
**Voici sa nouvelle adresse, toujours à Fleurier :**

**Rue du Sapin 2A  
Fleurier**

À 50 mètres de la Coop,  
à gauche du cabinet d'ophtalmologie, au fond sous le porche.

**Consultations uniquement après rendez-vous téléphonique  
au 032 862 16 16 (inchangé).**

Cabinet A (sans coronavirus) : **masque obligatoire**

## Le chœur de l'Amitié

vous invite

**Samedi 24 octobre**  
de 8h à 14h  
devant la Migros  
**à Fleurier**

à une vente de pâtisseries,  
friandises diverses,  
thé et vin chaud.

**Merci de votre soutien**



7/7

**Pub**

Lundi-jeudi 15h-23h  
Vendredi-samedi 15h-02h  
Dimanche 14h-20h

**Disco**

Vendredi-samedi 21h-02h  
Dimanche 14h-18h

*Superbe terrasse derrière le bâtiment*



**POP**  
Parti ouvrier et Populaire

**Pour n'Oublier Personne**

Fleurier  
Place-d'Armes 12  
**VIDE-GRENIERS**  
Seulement sur rendez-vous  
Tél. 079 439 86 15



FONDATION BURKHARDT-FELDER  
ARTS & CULTURE

## Art et Méditation

### Séances de méditation

dès le 19 octobre 2020  
tous les lundis, de 18h30 à 20h  
et les jeudis, de 18h à 19h30  
au Musée de l'art aborigène australien  
La grange, Môtiers/NE

Séances de méditation, du 19 octobre à fin décembre 2020  
CHF 200.- pour 10 séances  
ou CHF 25.-/séance,  
Thé/café inclus

Renseignements et inscription :  
info@fondation-bf.ch  
032 - 861 35 10

Il est déjà temps de penser aux fêtes de fin d'année !

**Pourquoi pas un calendrier ou une carte de vœux PERSONNALISÉS**



**IMPRIMERIE MONTANDON**  
Fleurier ■ info@courrierhebdo.ch ■ +41 (0)32 861 10 28

## Succession de Madame Jolanda GRAND

### Appel aux créanciers et aux débiteurs

Me Fabien Süssstrunk, notaire du Canton de Neuchâtel, nommé administrateur d'office de la succession par ordonnance du 12 août 2020 du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers et chargé de procéder à l'inventaire officiel avec sommation publique, fondé sur l'art. 595 al. 2 CCS, de la succession de feu Madame Jolanda GRAND, née ENGEL le 25 janvier 1944, fille de Théodor Ernest, quand vivait domiciliée à Fleurier, commune de Val-de-Travers, décédée le 26 février 2020

**somme**

tous les créanciers et débiteurs de la défunte, y compris les créanciers en vertu de cautionnements (art. 582 al. 1 CCS), de produire leurs créances (nature et montant), avec les pièces justificatives à l'appui, et de déclarer leurs dettes par écrit auprès de Me Fabien Süssstrunk, notaire, Reysus Associés, avenue de la Gare 1, 2114 Fleurier, **dans un délai expirant au 30 novembre 2020**, sous peine de forclusion.

Les créanciers de la défunte sont rendus attentifs à la teneur de l'article 590 al. 1 CCS, qui dispose que les créanciers du défunt qui ne figurent pas à l'inventaire pour avoir négligé de produire en temps utile ne peuvent rechercher les héritiers ni personnellement ni sur les biens de la succession.

Ainsi fait à Fleurier, commune de Val-de-Travers, le 15 octobre 2020 pour être inséré dans trois numéros consécutifs de la Feuille officielle du Canton de Neuchâtel ainsi qu'une publication dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo.

# BUREAUX DE VOTE



## Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

**Bureau électoral:** BUGNARD Christian, président, JACOT David, vice-président, SAMPIEMON Aude.

**Bureau de saisie:** REBER Christian, KNEISSLER Ludovic, FAUGEL Céline, MARQUIS Valérie, JULMY Fabienne, AHMETAJ Camille, AUDÉTAT Catherine, BAILLOD ROTA Cyrielle, BALMAS Gabrielle, BELLASSAI MONTES Pamela, BELLASSAI FAUGUEL Virginie, BERNASCHINA Gyoengyi, BLATTI Jenny, BOSCAGLIA Elenya, CAMOZZI Noemie, CHALLANDES Fabienne, CUMMAUDO Mélanie, FRANCHON Valery, GALATI Mascia, GENET Nathalie, HOYA Maria, JAQUET Grégory, LACHAT Catherine, LEBLANC Manon, LORIA Danaé, MARTINA Vicky, MONNIER Christelle, PAGE Thierry, PÉTREMAND Patricia, PYTHON Martine, SAFRI Patricia, SEGURA Ingrid, VENTURA Katy, THUIL-LARD Marie-Laure.

**Bureau de dépouillement:** EIDAM VAUTHEROT Johana, JACOT Philippe, MOZZILLO Katia, REBER Christian, FAUGEL Céline, MARQUIS Valérie.

## La Côte-aux-Fées

Maison de commune

**Bureau électoral:** PIAGET Jacques André, VUILLE-DIT-BILLE Stéphane, LAMBELET Maelenn, LEUBA Anaïs.

**Bureau de dépouillement:** AMSTUTZ Françoise, VERS-TRAETEN Cloé, SUEUR Dominique, SCHLICHTIG Tristan.

## Les Verrières

Bureau communal

**Bureau électoral:** EGGER Raymond, AIMONETTI Léandre, BARBIER Gaëlle.

**Bureau de dépouillement:** JEANRENAUD Yvan, VERDON Mégane, PETITPIERRE Pauline, VONLAUFEN Laura, GOBBO Mélanie.

## Un P'tit Plus

L'association Un P'tit Plus sera présente le samedi 7 novembre dès 9 h à la place du Marché à Fleurier, devant le discount à Travers et à Neuchâtel à la rue de l'Hôpital.

À nos stands, nous aurons le plaisir de vous proposer nos différents articles pour soutenir l'association et la grande nouveauté, toujours utile et très pratique, le chiffon à lunettes.

De plus, il est également possible de devenir membre sympathisant pour la somme de Fr. 20.- par année.

Vu la situation actuelle, les mesures sanitaires seront respectées.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rendre visite, faire un p'tit geste, les enfants ont encore plus que jamais besoin de vous.

Du fond du cœur MERCI.

Un P'tit plus



ILS SONT SORTIS POUR...

## Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mercredi 14 octobre :** à 14 h 08, à Travers, intervention secours routier sur la H10.

**Samedi 17 octobre :** à 16 h 56 à Fleurier, aide au portage pour les ambulanciers

## Le RHNe adapte son dispositif pour faire face à la forte hausse des cas de Covid-19

Depuis 15 jours, l'hôpital cantonal enregistre une augmentation quotidienne de 40% des hospitalisations de patients positifs au coronavirus. Dès ce jeudi, les visites seront strictement limitées et l'activité élective sera réduite partiellement pour pouvoir absorber les cas supplémentaires attendus.

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) est confronté de plein fouet à la deuxième vague de Covid-19. Le nombre de cas nécessitant une hospitalisation a fortement augmenté ces quinze derniers jours, pour atteindre mardi 37 patients positifs (dont 4 aux soins intensifs) et 9 cas suspects. Cela représente 70% du nombre maximum de patient accueillis en mars au plus fort de la première vague de la pandémie.

La croissance du nombre d'hospitalisations semble s'accélérer : dix patients positifs ont été hospitalisés mardi 20 octobre. Le nombre de patients positifs nécessitant une hospitalisation a progressé de près de 40% d'un jour à l'autre ces 15 derniers jours. Le RHNe anticipe une progression importante du besoin de soins aigus liés au Covid-19 alors même que l'ensemble du dispositif en lits est déjà sous forte tension.

### Urgences sous pression et visites suspendues

Le nombre de patients qui se rendent aux urgences pour suspicion de Covid progresse également de manière importante. Afin de ne pas saturer le dispositif et garantir à tous les patients un accès à l'hôpital et à son plateau technique, le RHNe ne prendra plus en charge les patients sans symptômes dès le mercredi 21 octobre. En cas de doute ou de besoin d'un dépistage de contrôle, il faut réaliser l'auto-

évaluation coronacheck ([www.coronavirus.unisante.ch](http://www.coronavirus.unisante.ch)) et choisir une des options suivantes :

- En cas absence de symptômes ou faibles symptômes, se rendre dans un centre de tri après avoir appelé le tri infirmier au 032 886 88 80.
- En cas de symptômes importants, se rendre aux urgences hospitalières.

Dès aujourd'hui, les visites aux patients seront interdites, sauf invitation de l'équipe médico-soignante. Seules trois exceptions à cette règle sont admises: les parents pour les enfants hospitalisés et les accompagnants pour les personnes ne pouvant se déplacer seules; les proches pour les situations de fin de vie; les papas pour l'accompagnement et le suivi des grossesses et les visites à la maternité.

Les patients qui ont rendez-vous pour une intervention ou une consultation ambulatoire non urgente doivent téléphoner en amont au service concerné s'ils présentent des symptômes suspects (fièvre, symptômes respiratoires). Après évaluation, la consultation sera potentiellement repoussée afin d'éviter tout risque de contagion du personnel hospitalier. En outre, certains patients programmés pour des interventions seront questionnés par téléphone pour prévenir d'éventuels symptômes et risques associés.

# EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**



hotline pédiatrique: **032 713 38 48**

[ne.ch](http://ne.ch)

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

**Policlinique de l'RHNe**  
Val-de-Travers, Couvet  
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.



## HORAIRE DE NOS BUREAUX



Lu-je: 08h00 - 12h00  
13h30 - 17h15

Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch



Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

# Une excellente qualité de vie à Val-de-Travers, une ambition PLR!



On vote compact!

On vote PLR!

Retrouvez-nous sur notre site internet



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Val-de-Travers

Elections communales - 25 octobre 2020



DEUXIÈME CHAPITRE

suite du 8 octobre

## Une hirondelle sur l'épaule

### La table familiale

### Rosa

Il sortit à nouveau en maugréant des paroles qu'on ne comprenait pas. Facile d'imaginer les grands gestes qu'il ponctuait de furieux coups de poing sur la table de bois.

Il s'était mis à pleuvoir... Il déambulait péniblement sur le peron mouillé, à cause des pantoufles mais surtout en raison des douleurs qui lui pourrissaient le dos

– Et ! ... Je sens trop bien que pendant mon absence, les choses ont bien changé dans notre maison ! Certains en ont pris trop à leur aise !

Rosa sortit à son tour, s'approcha de son mari avec tendresse et lui glissa avec sa douceur de mère :

– On s'en sortira bien ! Tu verras, Giovanni, on s'en sortira !

Elle revint à l'intérieur et fit mine à ses enfants d'aller se coucher sans attendre.

Elle remit une bûche sur le feu, rangea vaguement les affaires du repas. Avant d'éteindre la lampe à huile, elle prononça quelques paroles à voix basse et se signa reconnaissante.



Au village, si une femme était plus méritante que toute autre, c'était bien Rosa. Elle n'était pas tout-à-fait du coin, puisqu'elle était née un peu plus haut à Antrona...

Dans la corbeille de noces, pas de terrains ni de forêts, mais elle apportait beaucoup de son cœur et de son courage. On la reconnaissait de très loin : elle tenait toujours son dos bien droit malgré la lourde hotte chargée de bois. C'était une femme solide dotée d'un sens aigu du partage et du dévouement.

Les vieilles femmes du village l'avaient d'abord jalouées

« Elle sait tout faire cette gamine ! »

De plus, elle se révélait très adroite au métier à tisser. Elle donnait beaucoup de son temps pour accueillir et aider les plus âgés du village. Il n'était pas rare qu'elle fasse leur lessive, rapièce les vêtements, nettoie la maison et parfois même prépare un repas... On oublia très vite qu'elle ne fût pas de là...

Convaincu que ce serait une femme idéale, Giovanni accompagna son père quand ce fut le moment de faire la visite aux parents de Rosa. Les premières démarches furent si fructueuses qu'elles conduisirent aux fiançailles et à un incontournable mariage au cours de la même année.

Rosa savait trouver les mots pour tempérer les sautes d'humeur fréquentes et pour panser les douleurs récurrentes qui sapaient l'objectivité de son mari

Depuis quelques temps, il bougonnait à journée faite, maudissant cette nouvelle mission dégradante vouée à la préparation du charbon de bois.

C'était surtout cette fichue avalanche qu'il haïssait :

– Elle m'a broyé les os et m'empêche maintenant de franchir les sentiers abrupts et les cols de montagne. Avant, je me sentais un bûcheron capable, habile et respecté ! Et je suis devenu quoi, moi ? Rien, plus rien ! Un moins que rien qu'on essaye de plaindre mais qu'au fond, on réprouve !

Il se prenait la tête dans les mains. Aux douleurs physiques s'additionnaient d'incessantes jérémiades... jamais discrètes.

– Devenir un simple carbunitt c'est bien la dernière tâche que je pensais devoir exercer ! Je suis boscaiolo, moi ! Pas un gagne-petit tout noir, sale de la tête aux pieds ! Et puis là ! Après ! Qu'est-ce qu'on a trouvé à nous dire ?

Combien de fois ne s'était-il pas emparé de la lettre froissée visiblement ouverte depuis quelques jours et dont il avait eu le temps d'en connaître presque chaque terme ?

À chaque fois la lecture était saccadée, hésitante. Giovanni n'avait pas eu la chance d'avoir eu quelqu'un pour l'instruire vraiment :

– Un ralenti... sse... ment de la pro... duction de charbon de bois doit être o... péré... malgré nos ef...

forts, à l'ave... nir il ne sera plus possible d'a... b... sorbe... d'absorber votre...

Cette fois, il se débarrassa violemment de la lettre que plusieurs autres habitants du village avaient dû recevoir aussi. Il la jeta au feu et s'assit sur La Chaise.

– Opéré ? Mais qu'est-ce que ça veut dire ça, opéré ? Qui a décidé ça ? Je te le demande Rosa ? Qui ?

Elle s'approcha de lui avec douceur. C'était agréable de se blottir dans les bras de celui qu'elle aimait et qui avait été si souvent absent. La Chaise craqua un peu plus.

– Est-ce que tu mesures bien la chance que tu as eue ?

Il tentait de se dégager des bras qui l'avaient saisi par la taille :

– De la chance ? Mais qu'est-ce que tu racontes, Rosa ? Un dos à moitié brisé, je suis foutu, voilà tout ! Tu appelles cela de la chance ? Et tout ça à cause d'une avalanche qui n'était jamais descendue par là-bas !

– Ettore et Marco n'ont pas eu ta chance ! Enfouis sous la neige, on ne les a retrouvés qu'en mai ! Toi, tu es bien vivant, non ?

à suivre...

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées



## LETTRES OUVERTES

### Concernant la vente du Chapeau de Napoléon, pauvre Saint-Sulpice

L'annonce dans votre journal a été comme une bombe pour la région, nous avons déjà perdu le château de Môtiers comme site avec un restaurant, ensuite au village de Saint-Sulpice nous avons perdu le Buffet de la gare, l'hôtel restaurant du Moulin et maintenant le site extraordinaire du Chapeau de Napoléon.

Que fait la commune, rien, pourquoi ne pas avoir repris ce site et le mettre en gérance comme c'est le cas pour la piscine et espace Val à Couvet ?

Le Chapeau de Napoléon est un site très couru des touristes, le point de vue est d'une rare beauté pour la région.

Mon ami Daniel Bändi n'a malheureusement pas eu d'autre choix que de vendre à un privé vu que la commune n'était pas intéressée.

On parle aussi de la route qui est privée en hiver lors du déneigement, par contre en été ce sont les services de la commune qui vont faucher les talus en supprimant les lys martagon qui poussent encore dans ces talus, donc privée la route ? ou seulement en hiver ?

Mais parlons maintenant des touristes qui vont à la source de l'Areuse et qui après leur course aimeraient bien se désaltérer en attendant le bus, il y avait le Buffet de la gare, maintenant plus rien, mis à part le Pont-de-la-Roche souvent fermé l'après-midi ?

Autre problème, avec toutes ces fermetures, les touristes qui

doivent aller aux toilettes, doivent-ils faire comme les chiens, dans la nature, vu qu'il n'y a plus d'endroit public.

Donc on laisse partir un endroit idyllique au Val-de-Travers, encore une fois on favorise Noiraigue, Môtiers et Couvet, allez savoir pourquoi ? (Goût et région).

De plus en plus je me pose la question, pourquoi je suis venu habiter au Val-de-Travers ou nous perdons des commerces, la poste, la banque vu que UBS va fermer à Fleurier fin 2020.

Donc comme Saint-Sulpice, nous devenons des cités dortoirs et c'est lamentable de la part de nos autorités, c'est maintenant qu'elles devraient se réveiller et ne pas attendre que tous les beaux sites de la région soient fermés.

J'aimerais quand même dire dans cet article la reconnaissance que j'ai pour Daniel Bändi d'avoir pu tenir les rênes du Chapeau pendant 35 ans, pour le bonheur de la population du Val-de-Travers et des touristes.

Merci Daniel.

Francis Guenot, Saint-Sulpice

### Les éoliennes et la biodiversité

Au fur et à mesure que les gens se documentent sur les nuisances et les dangers des éoliennes, les arguments des promoteurs deviennent de moins en moins crédibles. Par exemple, la prétention que les aérogénérateurs encouragent la biodiversité par les mesures compensatoires qui l'accompagnent.

Sans parler des rapaces (aigles, milans royaux et autres avifaunes de notre région) qui tombent sous le couperet des pales, les chauves-souris (dont 19 espèces ont été recensées au Val-de-Travers) sont particulièrement vulnérables à la présence des éoliennes. Attirées la nuit par les insectes autour des balisages lumineux des turbines, les chauves-souris implosent à cause de la modification brutale de la pression de l'air entre les pales en mouvement et les tours (ce qu'on appelle barotraumatisme).

La haute mortalité des chiroptères dans les parcs éoliens a des conséquences graves qui ne sont plus à démontrer : elles dévorent les insectes nuisibles pour l'agriculture et la foresterie (elle mangent un tiers de leur poids d'insectes chaque nuit) et elles ont aussi une fonction de pollinisation et de dissémination des graines.

À noter : les chauves-souris en Suisse et en Europe sont protégées par la loi car leur disparition aurait un impact dévastateur sur la nature toute entière.

Difficile donc de concilier les éoliennes et la biodiversité.

Richard Wilson, Travers

### La 5G au Signal, bientôt une réalité ! ?

Face au déploiement de la 5G, nous faisons le triste constat – par la pratique – que les citoyens sont les dindons de la farce, ici au Vallon, comme ailleurs ! Une farce bien orchestrée et rendue possible grâce à un cadre légal minutieusement élaboré à cette fin. Décryptage.

#### Le déploiement de la 5G, un rouleau-compresseur !

Alors que la mobilisation citoyenne a été forte au Vallon ce printemps...

Alors qu'ici, le projet du Signal n'en est qu'un parmi d'autres...

Alors que les antennes actives en 5G sont de plus en plus nombreuses...

Alors que petit à petit, nous serons – de fait – bientôt toutes et tous exposés, voire impactés dans notre santé, par de puissantes antennes 5G posées toujours plus proches de nos lieux de vie...

Alors que d'autres solutions techniques existent que celle d'inonder puissamment tout le monde...

Alors que les arguments des opérateurs sont pour certains trompeurs ou fallacieux...

Alors que nous avons clairement interpellé notre autorité communale exécutive pour qu'elle tienne compte autant de la mobilisation citoyenne locale, que des arguments factuels largement étayés et développés...

... la voix citoyenne des administrés et électeurs n'a pas été écoutée !

Alors que dix oppositions ont été déposées contre le projet au Signal, toutes ont été levées ! Le permis de construire est octroyé aux opérateurs. Ils peuvent déployer la 5G au Signal, à moins que nous déposions un ou plusieurs recours !

Notre autorité exécutive communale avait la possibilité de soutenir sa population, en défiant en quelque sorte le canton. Elle ne l'a pas fait. Elle eût pu faire recours contre la décision spéciale cantonale signée par le conseiller d'État Laurent Favre. Que nenni, notre autorité exécutive a attendu sagement un bon mois pour lever à son tour toutes les oppositions. Osons le dire, elle s'est tapie derrière des arguments juridiques et derrière la décision cantonale, se rendant ainsi complice de la situation. Osons le dire aussi, le Conseil d'État est bien pareil : absent ! Il a levé les oppositions sans apporter des réponses pondérées, renvoyant purement et simplement la balle dans le camp citoyen. Nous avons l'impression

que le Canton est à la botte des opérateurs.

#### Inacceptable

Les dix oppositions ont été balayées d'un revers de main, par quelques signatures au bas de décisions à portée juridique, dans une thématique complexe et justement controversée, sur la base d'éléments purement factuels. Nous estimons que ce n'est pas ce que méritent les citoyens et électeurs de la part des personnes qu'ils élisent !

#### Ne nous leurrions pas

Notre démocratie est peut-être bonne sur le papier, plus mal en point dans la réalité ! La première voie de recours est le Conseil d'État, l'entité même qui a rendu une décision pour lever les oppositions ! Il va sans dire qu'il y a plus de risques qu'elle balaie les recours, que de chances qu'elle revienne en arrière. Sinon, elle n'aurait pas levé les oppositions ! Il faudrait alors s'adresser au Tribunal cantonal, lequel bottera sans doute en touche, au motif que c'est du ressort du droit fédéral. Et que je passe la patate chaude plus loin ! Il nous reviendrait alors de nous adresser au Tribunal fédéral.

Nous devons investir plusieurs milliers de francs, du temps et de l'énergie. Sans garantie de succès, puisque tout le système est conçu pour satisfaire aux besoins des opérateurs privés, grâce aux interventions de longue date déjà de leurs puissants lobbies, agissant au sein même des administrations et du pouvoir. Tout est fait pour que le citoyen n'ait pas son mot à dire, ou qu'il en soit découragé assez rapidement ! Feroons-nous recours ? La question reste ouverte.

À la semaine prochaine pour la suite des développements !

Collectif citoyen d'opposants à la modification de l'antenne du Signal et à d'autres projets au Vallon.

## Foire d'automne de Couvet 2020 : un événement dans le respect des consignes fédérales et cantonales

La foire d'automne de Couvet aura bien lieu le vendredi 30 octobre prochain malgré la situation sanitaire particulière ; ainsi en a décidé le Conseil communal lors de sa séance du 21 octobre. Les mesures de distanciation et d'hygiène devront toutefois être strictement observées et la consommation de boisson et de nourriture sur place sera pas possible.

Vieille de plus de 300 ans, la foire de Couvet a connu de nombreux soubresauts et diverses évolutions durant sa longue histoire. Si l'édition du printemps 2020 est passée à la trappe en raison de la première vague de coronavirus, celle de l'automne devrait pouvoir se tenir le vendredi 30 octobre prochain sur la place des Halles, le long de la Grand-Rue et sur la place des Collèges – malgré l'apparition d'une deuxième vague pandémique.

Lors de sa séance du 21 octobre, le Conseil communal a fait une pesée d'intérêts – après avoir minutieusement analysé les récentes décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'État et en prenant comme exemple le marché hebdomadaire de Fleurier dont le fonctionnement en période de crise sanitaire est tout à fait satisfaisant – et a finalement décidé de maintenir cet événement commercial cher au cœur des Covassons en particulier et des Vallonniers en général. Plusieurs

mesures devront toutefois être scrupuleusement respectées pour que la foire se déroule dans les meilleures conditions compte tenu de la situation.

Ces mesures ont été détaillées dans un plan de protection établi par la Commune de Val-de-Travers qui est accessible sur la page suivante : [www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection](http://www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection)

Entre autres mesures, le masque sera ainsi obligatoire pour les marchands et les clients si la distance de 1,5 mètre ne peut pas être observée. De même, il ne sera pas possible de consommer des boissons ou de la nourriture sur place, les conditions pour de telles ventes

étant trop contraignantes pour les commerçants. Cette décision a été prise par le Conseil communal en accord avec les entreprises et associations concernées, qui regrettent évidemment de ne pas pouvoir être présentes cette année avec leurs offres habituelles.

Si le côté purement festif et convivial de l'événement est reporté à des jours meilleurs, restent les rencontres avec les marchands et les commerçants itinérants qui ont besoin du soutien de la population, au même titre que nos commerces locaux.

Avec un masque, la distance nécessaire, une bonne dose de raison et un sens aigu des responsa-

bilités individuelles qui conduisent à la protection collective, les participants à la prochaine foire de Couvet pourront flâner entre les stands, trouver les produits désirés et faire vivre une tradition qui mérite d'être préservée.

Personne n'est évidemment obligé de se rendre à Couvet ce jour-là ; les chalands qui viendront seront par contre dûment équipés et respecteront les consignes fédérales et cantonales pour que la foire reste un endroit agréable et sans danger sanitaire.

Le Conseil communal compte sur le sens des responsabilités de chacun en cette période délicate.

« Presque toujours, la responsabilité confère à l'homme de la grandeur », Joseph Fouché, Stefan Zweig, 1930.

Comm.



**Culture et sociétés**

À votre avis, comment mieux soutenir la culture et le sport au travers des sociétés locales dans la région ? Proposez deux mesures concrètes allant dans ce sens !



Tout d'abord, il faut relever la grande vitalité des associations culturelles et sportives de notre Commune, leur importance dans le tissu social, leur rôle de formation et leur rayonnement au-delà de notre région. Et remercier toutes celles et tous ceux qui les font vivre. La Commune de Val-de-Travers est généreuse avec ses sociétés et acteurs culturels et sportifs. Si une amélioration peut être envisagée, elle doit l'être dans un dialogue constant entre les différents partenaires, tant les besoins sont multiples et variés. Elle peut aussi l'être sous forme de prêt de terrains communaux pour implanter une nouvelle structure et de cautionnement financier.



Pour l'UDC, la Commune doit soutenir activement la culture et le sport au sein de la commune, car les divers acteurs sportifs et culturels contribuent à faire de notre commune une commune vivante et dynamique. Les soutiens communaux peuvent revêtir plusieurs formes, comme la mise à disposition d'infrastructures à tarifs préférentiels ou gratuits selon la nature du besoin, par des fonds d'aides financières (par exemple en vue de manifestations importantes ou de rénovations de structures) ou encore par des simplifications administratives en cas de démarches formelles.



La Commune soutient déjà fortement la vie associative, au travers de subventions directes et/ou de mises à disposition de salles et de terrains. Au budget 2020, plus d'un million de francs était prévu à cet effet. Cela traduit l'importance de la vie associative dans notre région. La finalisation de la clarification du processus d'octroi des subventions, entreprise par le Conseil communal, sera bienvenue. Il sera bon aussi, comme la commune y travaille également, que celle-ci vienne en appui, logistique en tout cas, pour le recours à de la vaisselle durable lors des manifestations.

**vert libéraux**

Nous avons la chance de compter parmi les régions du canton les mieux dotées en sociétés locales.

Cet esprit associatif doit perdurer car il fait vivre les villages. La Commune devrait se faire l'intermédiaire de ces associations en les promouvant de manière régulière à travers des reportages ou des présentations dans le Courrier du Val-de-Travers ou par le biais des réseaux sociaux. Une information de la part des clubs et autres associations devrait aussi être transmise via l'école afin d'attirer des jeunes

et perpétuer la vie de ces sociétés locales. La Commune pourrait aussi mettre à disposition des salles à titre gracieux afin d'organiser des portes ouvertes pour permettre aux jeunes de s'essayer à une activité sportive ou culturelle.

Chaque habitant devrait aussi être sensibilisé à l'importance de s'engager bénévolement afin que ce tissu associatif soit toujours en vie dans les années à venir.



Le tissu associatif de Val-de-Travers est l'une des grandes forces de notre région. Le PLR soutient largement les acteurs culturels et sportifs mais également musicaux. C'est un atout majeur pour notre commune et il est de notre responsabilité de maintenir l'ensemble de ces structures. Plusieurs partenariats public-privé ont été conclus durant les dernières années et sont des modèles de réussite. Le projet de la patinoire regroupant plusieurs activités sportives ainsi que la construction à Fleurier d'une salle de lutte par le Club des lutteurs du Val-de-Travers sont, entre autres, des exemples très prometteurs. Le PLR est convaincu que ce genre de démarches permettra de répondre aux défis de demain tout en garantissant un développement constant de nos associations sportives, culturelles et musicales.

La Commune a déjà largement amélioré son système de subventionnement. De nombreuses optimisations doivent encore être étudiées afin d'assurer une équité entre tous les acteurs. Pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent, des regroupements entre plusieurs associations de différents villages ont déjà eu lieu, dans la même ligne que la fusion des neuf villages de notre commune. Le PLR encourage également ce genre de mesures et soutiendra toutes les associations qui souhaitent lancer de nouveaux projets fédérateurs et ambitieux.



Grâce aux nombreux bénévoles qui investissent beaucoup de leur temps, notre commune possède un tissu associatif (sport, culture) riche et varié que nous devons impérativement maintenir et développer

Un soutien financier, même modeste, pour chaque entité serait le bienvenu. Un autofinancement pourrait être imaginé par des bénéfices réalisés lors de l'organisation d'un événement culturel ou sportif majeur, national ou international, dans notre commune.

Une page entière sur le site internet de la Commune décrivant en détail toutes les sociétés locales, leurs activités, les coordonnées des personnes à contacter : une fois de plus avec du marketing moderne et dynamique et petite vidéo à disposition des visiteurs du site. Pourquoi pas une action marketing auprès des jeunes, avec eux et leurs parents (collaboration avec les écoles) avec la possibilité de participer à des actions « portes ouvertes » aux-

quelles chaque société aurait à cœur de participer ?



En pleine deuxième vague de la Covid-19, les acteurs économiques et socioculturels sont à nouveau fortement impactés. Dès lors la priorité des autorités fédérales, cantonales et communales est de soutenir et de préserver autant que possible les multiples activités existantes.

Le bien-être suppose un esprit sain dans un corps sain. Les activités sportives et de loisirs baignent notre quotidien par leur omniprésence sociale et médiatique. Les sociétés au Vallon font preuve d'un remarquable dynamisme, permettant de créer des liens de qualité entre tous les habitants.

Au sens d'arts vivants (musique, théâtre, danse), arts visuels, patrimoine, cinéma, bibliothèque, la culture est bien présente dans notre région, mais elle nécessiterait un développement coordonné entre les divers acteurs.

Alors que les activités sportives et de loisirs sont bien dotées financièrement, la culture apparaît comme le parent pauvre (aux comptes 2018-2019, de l'ordre de 2,9 millions par année pour les premières, et env. Fr. 453'000 annuellement pour la culture, soit une proportion d'à peine 14%).

La répartition des soutiens financiers octroyés par la Commune doit être plus équilibrée, notamment en faveur des activités culturelles. Avec un subside cantonal, le Centre culturel devrait pouvoir jouer un rôle plus important de coordination, d'émulation et de synergie pour stimuler les projets régionaux et diversifier l'offre.

Il est également souhaitable d'éveiller davantage la jeunesse dans le domaine culturel, en renforçant les possibilités de formation. Une sensibilisation en lien avec la nature vivante serait assurément un plus.

**Économie**

Lors du débat organisé par ArcInfo, on a souvent entendu que le développement économique dépendait prioritairement de compétences cantonales. Proposez deux mesures à même de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, respectivement la création de nouvelles places de travail !



Le fait que le développement économique dépend du Canton n'est que partiellement vrai. C'est surtout le cas lors de l'implantation de grandes entreprises ayant leur siège ailleurs en suisse ou à l'étranger. Et bien sûr, la politique communale n'a pas d'impact immédiat sur un système commercial mondialisé. Quoique, plus on consommera local et en circuit court, mieux l'économie réelle et la nature se porteront. Car ce qui est vrai pour les grandes entreprises ne l'est pas pour les PME, particulièrement les plus

petites. La Commune, en tant que maître d'œuvre, doit absolument privilégier les entreprises locales, y compris celles des services. Mais c'est aussi de la responsabilité de chacun de veiller à consommer le plus local possible.

Pour que l'économie régionale fonctionne et que les entreprises et commerces de la région se développent, il faut que l'argent gagné à Val-de-Travers soit dépensé majoritairement à Val-de-Travers. La logique est transposable aux niveaux cantonal, national et du continent. De fait, l'argent ne crée pas la richesse par lui-même, c'est sa circulation qui la crée. Donc, outre l'importance d'augmenter le nombre d'habitants, abordé la semaine dernière sous la rubrique démographie, il faut donner aux travailleurs d'autres régions (du canton, de Suisse ou de France) l'envie de dépenser à Val-de-Travers. Pour faire découvrir le Vallon à ces « travailleurs mouvants », un partenariat avec les entreprises serait à ce point intéressant, notamment en suggérant à ces entreprises d'offrir à leurs employés des rabais sur les installations sportives ou culturelles, des bons dans des commerces ou restaurants du Vallon et en utilisant les services d'acteurs locaux pour leurs soirées d'entreprise. Leur faire découvrir la diversité locale, c'est leur donner envie d'y consommer, voire d'y revenir avec leur famille pour des activités sportives ou culturelles, et peut-être même de s'y installer. La Commune a une carte à jouer dans la mise en place de telles politiques d'entreprise.



Pour l'UDC, la réaffectation de bâtiments vides doit être encouragée à prix préférentiels. Les qualités de notre région doivent être vantées auprès des différents acteurs économiques afin de favoriser l'implantation des entreprises. Des agencements fiscaux mutuellement profitables doivent être envisagés afin de renforcer notre attractivité tout en tirant profit.



Le développement économique dépend en effet avant tout du Canton, lorsque l'on parle de l'implantation de grandes entreprises ou de fiscalisation (les communes n'ayant rien à dire à ce sujet, pas davantage que sur l'origine des collaborateurs d'ailleurs). La commune n'en est pas moins active, sur plusieurs fronts : maîtrise foncière (capacité à proposer des terrains ou des locaux disponibles), conseils et renseignements (sur les biens disponibles, les aides possibles, les partenaires régionaux potentiels, etc.), accompagnement de projets (principalement dans les domaines du tourisme et de l'économie résidentielle). Il s'agit à notre sens de continuer sur cette voie, notamment en veillant à ce que notre futur plan d'aménagement local maintienne un potentiel industriel disponible suffisant et en continuant de nous donner les moyens pour soutenir des projets, par exemple avec un nouveau crédit-cadre permettant d'appuyer les projets générant de la valeur ajoutée, soutenus par le Canton et la Confédération.

**vert libéraux**

Il est certain que l'implantation de grandes entreprises dépend de nombreux facteurs et qu'en principe les tractations se jouent au niveau cantonal. Notre commune foisonne de PME, tissu ô combien riche et ô combien important pour des régions comme la nôtre. Il est toutefois important de pouvoir aussi créer des entreprises dans le secteur tertiaire et ainsi créer de nouvelles places de travail. Les Vert libéraux pensent que la création d'un espace coworking permettrait à des entreprises de secteurs différents de se développer, de partager un savoir-faire et partant, d'autres idées peuvent émerger et ainsi d'autres projets, créateurs d'emplois pourraient voir le jour.

Notre parti pense aussi que la Commune pourrait se doter d'un service de coaching permettant de suivre des personnes au chômage ou à l'aide sociale et ainsi leur permettre de développer une idée de micro-entrepreneuriat. Cet accompagnement permettrait de sortir les personnes motivées et ayant la possibilité de développer une idée d'entreprise de l'engrenage de l'aide sociale. Un investissement pour sortir les gens de la spirale serait davantage bénéfique qu'une aide qui dure.



La marge de manœuvre d'une commune est relativement faible en matière de développement économique. Val-de-Travers doit donc se montrer ouverte, rapide et réactive (mais aussi active) pour permettre aux entreprises de venir s'établir dans notre région. Il semble évident que les conditions-cadres doivent être attractives pour séduire de nouveaux acteurs économiques potentiels. Offrir une main-d'œuvre locale et bien formée est un moyen intéressant pour attirer les entreprises à Val-de-Travers. Il est donc crucial de travailler sur des prestations communales en lien direct avec l'activité professionnelle de nos citoyens. Le pré- et le parascolaire sont deux exemples importants pour le PLR qui veut mener une politique volontariste dans le domaine de l'accueil des enfants. Pour que nos concitoyens – femmes et hommes – puissent travailler comme ils le désirent. En outre, une mobilité simple et efficace est également un facteur décisif lorsqu'il s'agit de choisir son lieu de vie. Se déplacer de manière plurimodale est et deviendra encore davantage un critère d'attractivité incontournable.



Le tissu économique de la région doit impérativement se diversifier. Le rôle des PME, PE/PE (petite PME), des artisans, des commerces est primordial car ce sont eux qui créeront le plus d'emplois durables destinés en premier lieu aux résidents du Val-de-Travers par « identification ». Deux propositions ?

Encourager et développer un esprit entrepreneurial notamment chez les très jeunes, mais pas seulement, par l'organisation de soirées d'information

sur le thème « Créer sa propre entreprise », en invitant des entrepreneurs locaux à faire partager leur expérience réussie.

Faciliter et accompagner par des actions concrètes toute démarche entrepreneuriale :

- aide financière (remboursable ?) au démarrage ;
- accès à un réseau partagé ;
- liste de locaux disponibles ;
- accès à une assistance juridique, à des conseils.



Si la promotion économique en faveur des industries et entreprises de bonne taille dépend principalement d'actions cantonales, la Commune remplit un rôle stratégique vis-à-vis des petites entreprises, sous-traitants, commerces de proximité, producteurs agricoles, artisans et indépendants.

La réhabilitation des friches industrielles, notamment à Couvet et à Buttes, permettra à Val-de-Travers d'être attractive aux yeux de promoteurs à la recherche de sites bien desservis et dans un cadre agréable. Notre groupe avait déjà fait cette proposition en 2016, mais rien de bien concret n'a avancé depuis lors.

La commune dispose d'un fonds dédié à la promotion démographique et économique. Initialement doté d'un million de francs en fin 2012, il y avait encore Fr. 630'000 disponibles fin 2019. Notre groupe estime que le rythme pour soutenir des projets porteurs de développement durable peut tout à fait s'accélérer. Il est aussi judicieux d'évaluer finement le retour sur investissement concernant les réalisations ayant déjà bénéficié d'une aide.

## Abstentionnisme

À l'occasion de ce même débat, on a entendu plusieurs formations politiques faire des propositions pour favoriser la citoyenneté et la participation ! Ce sont souvent des slogans de campagne sans effets. Proposez deux mesures concrètes allant dans le sens d'une volonté de participation des citoyens !



L'abstentionnisme est un fléau pour la démocratie. Disons d'abord que, quelle que soit son opinion sur la politique, en ne votant pas, on est sûr d'être déçu. En Suisse, nous sommes les seuls au monde à pouvoir nous exprimer sur des sujets de choix de société, des propositions et nous opposer à des votes des parlements. Cet abstentionnisme vient en grande partie du fait que beaucoup de citoyennes et citoyens pensent que leurs aspirations ne peuvent pas être satisfaites et que la volonté du peuple exprimée par les urnes ne compte pas. Mais une rapide comparaison avec nos voisins montre que ce n'est pas le cas ici. L'abstentionnisme vient aussi des arrangements et du flou dans les lignes de certains partis qui donne naissance à l'idée que « de toute façon, c'est tous les mêmes et ils font comme ils veulent ». Donc à quoi bon voter encore. Et là, c'est aux partis d'être clairs dans leur ligne.

Le POP est en train de plancher sur un projet de création d'un parlement des jeunes pour que ceux-ci puissent s'approprier cette démocratie qui leur paraît lointaine et qu'ils se rendent compte de son impact concret dans leur vie. Et leur donner envie de participer.



Pour l'UDC, les partis politiques doivent communiquer davantage non seulement sur leurs programmes de campagne mais aussi sur leur travail régulier au sein du Conseil général. Aller davantage à l'écoute des gens et montrer l'impact réel du travail du Conseil général et communal sur la vie quotidienne permettra de renforcer la confiance de la population en ses autorités politiques. Le reproche souvent entendu est « ça ne change rien » ou « c'est tous les mêmes », etc. Alors qu'au contraire, la pluralité des opinions politiques a un impact positif considérable sur la vie de tout un chacun. Communiquer davantage mais aussi proposer davantage de sensibilisation civique au sein des écoles par

exemple, en proposant des rencontres avec les politiciens, des débats au sein des établissements scolaires, des sorties scolaires pour assister à une séance du Conseil général par exemple, etc. Montrer que la politique est une chose vivante qui impacte tout le monde et à laquelle tout le monde peut prendre part de façon concrète avec des effets immédiats ressentis.



Lors du vote du budget 2020, notre groupe avait proposé qu'un montant de 7000 francs soit octroyé pour une campagne de communication visant à inciter les citoyens à voter lors des prochaines élections communales ; les mesures auraient été décidées par un groupe de travail interpartis et le Conseil communal. Les autres groupes avaient tous refusé cette modeste proposition, preuve qu'en effet, l'appel à augmenter la participation reste souvent sans suite... Ce n'est pas le cas du PSVDT, qui a lancé cet automne une « boîte à idées », ouverte à toutes et tous, qui a déjà reçu plusieurs contributions, en cours de traitement.

## vert libéraux

L'abstentionnisme est un réel problème, mais nous l'avons constaté lors des dernières votations fédérales, la population sait aussi se mobiliser lorsque les enjeux sont importants et les touchent directement. Pourquoi est-ce différent lors d'élections communales ? En discutant avec la population durant cette campagne, les Vert libéraux ont constaté que plusieurs personnes ne votaient pas car elles ne connaissaient pas les candidats. En effet, mis à part leur nom, leur âge et leur profession, rien n'est vraiment dit sur les candidats qui se présentent. Et même si certains partis ont utilisé les réseaux sociaux pour les présenter plus en détail, cela n'est pas suffisant. Une présentation plus étoffée des candidats permettrait à la population de se faire une meilleure idée.

Par ailleurs, certains nous ont dit constater un fossé entre eux et les autorités. La population devrait être beaucoup mieux informée des projets que pensent mener la Commune. Des

sondages devraient être mis sur pied pour savoir ce que pense la population de certaines décisions à prendre.



L'abstentionnisme est en effet un gros problème pour la démocratie. Les taux de participation aux différents scrutins sont bas dans notre canton et particulièrement à Val-de-Travers. Pour faire face à cette problématique, le PLR salue notamment les démarches déjà entreprises par la Commune dans le domaine de la communication. Informer et communiquer sont des stratégies pertinentes qui permettent d'intéresser la population à la chose publique et particulièrement la jeune génération. Il existe parfois certaines difficultés à illustrer l'impact concret qu'une décision politique a sur notre vie. L'expliquer clairement permettra sans aucun doute de fédérer l'ensemble de nos citoyens.

Dans un autre registre, les partis politiques ont également une grande responsabilité. Un engagement honnête et transparent est nécessaire pour la crédibilité de nos institutions. De nombreuses actions sont menées par notre parti afin de faire comprendre la politique mais un renforcement de ce travail de terrain est nécessaire par tous les partis politiques. D'autre part, il est nécessaire de renforcer la confiance entre la population et notre système politique. Les citoyens doivent donc se réapproprier les institutions de façon constructive et dans l'intérêt de tous ; les réseaux sociaux ne remplacent pas l'engagement, qu'il soit associatif, politique ou philanthropique. La politique – dans le sens de gestion de la cité – ne se fait pas depuis son salon...



Certes le législatif est l'organe représentant la population car élu par cette dernière. Néanmoins, en 4 ans, plus de la moitié des conseillers généraux ne terminent pas leur mandat et sont remplacés par des personnes qui ne figuraient parfois même pas sur des listes électorales. Selon Agora cette manière de faire ne convient plus. Il

faut trouver un moyen pour impliquer davantage la population dans les affaires de la Commune. Deux propositions ?

- Création d'ateliers participatifs organisés une à deux fois par année pour récolter des avis et idées de citoyens motivés à s'impliquer différemment que par le biais de la politique pure.

- Une fois les idées et les avis récoltés au cours de ces ateliers, synthétisés, créer une feuille de route sur 5 ans VDT 2025 en mettant en œuvre les projets qui tiennent à cœur à la population.



Chaque avis exprimé compte et est important pour maintenir une démocratie vivante, par le peuple et pour toute la population. Ne pas voter ou rester dans la majorité silencieuse, c'est perdre en représentativité, et laisser les autres choisir et décider à votre place. En d'autres mots, le pouvoir décisionnel risque de se concentrer davantage entre les mains de quelques politiciens.

En revanche en étant nombreux à exercer nos droits politiques lors des élections et votations, nous favorisons une saine pluralité politique, permettant peut-être à notre région de développer des projets exemplaires et innovants.

Nous proposons qu'une enveloppe budgétaire soit allouée annuellement pour une démarche participative des citoyen-ne-s, qui pourrait concerner par exemple des activités socioculturelles, des projets d'économie solidaire et durable (par ex. jardins collectifs), une mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, etc.

Il est essentiel de favoriser la nomination de femmes aux plus hautes responsabilités. En effet depuis la fusion, avec une seule femme élue au Conseil communal en 12 ans, Val-de-Travers s'apparente immanquablement à un patriarcat. Nous soutenons aussi l'idée de créer un parlement des jeunes, dont les recommandations et propositions seraient reprises par les autorités communales.

## Élections communales – La Côte-aux-Fées

# 22 candidats pour 16 « places » !



La liste « populaire » des prochaines élections de La Côte-aux-Fées contient 22 noms. Liste unique, belle brochette de noms connus et reconnus, des personnes d'expérience et des plus jeunes, des « sortants » et des « nouveaux ». Sans omettre de citer le retour de Yvan Perrin !

Rappelons que le législatif de La Côte-aux-Fées compte 11 membres et qu'il est élu selon le système majoritaire à un tour. Quant à l'exécutif, il est élu par le Conseil général et compte 5 membres, dont le président. Ainsi, seuls 6 candidats demeureront sur la touche au soir de dimanche prochain.

En tête de liste, les noms des 5 membres de l'exécutif : cela signifierait-il que les 5 membres actuels sont candidats à leur succession ? Sans doute, même si, aux dires de

certain, il serait bon que quelques jeunes rejoignent le Conseil communal : « Mais c'est un investissement ! » ajoutent-ils tous immédiatement.

### Bilan et perspectives

Pas de grand débat au cours de la présente législature qui prend fin au terme de l'année 2020 ! Pour ce qui concerne les perspectives, quelques voix souhaitent que la qualité de vie du village soit davantage vantée : « On possède

une épicerie, une laiterie, une école et du terrain à bâtir ! Tout ce qu'il faut pour attirer de nouveaux habitants ! ». Sans compter la richesse de la vie associative du village !

- Piaget Laurent
- Pétrémand Cosette
- Prospero Adrian
- Alber Nathanaël
- Gerber Willy
- Juvet Philippe
- Pétrémand Fabien
- Buchs Roger

- Gyseler Fabien
- Gyseler Jérôme
- Buchs Gaël
- Erb Benoît
- Grandjean René
- Walther Damien
- Gyseler Pierre-André
- Leuba Thierry
- Leuba Nicolas
- Pellaton Patrick
- Perrin Yvan
- Guenot François
- Müller Bernard
- Huguenin-Lise Dumittan



RUBRIQUE JURIDIQUE

# Contrat de travail - heures supplémentaires

L'article 321 c du code des obligations est ainsi rédigé : « L'employeur est tenu de rétribuer les heures de travail supplémentaire qui ne sont pas compensées par un congé en versant le salaire normal majoré d'un quart au moins, sauf clause contraire d'un accord écrit, d'un contrat type de travail ou d'une convention collective ».

Selon une jurisprudence constante, il appartient à l'employé « ... d'alléguer et prouver, en tant que cela peut être raisonnablement exigé de lui, toutes les circonstances qui permettent d'apprécier le nombre d'heures supplémentaires exécutées ».

Dans un arrêt du 16 juin 2020, le Tribunal fédéral (ci-après TF) a examiné la situation du chauffeur poids lourds A.\_\_\_\_\_ engagé par l'entreprise B.\_\_\_\_\_ à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014 sur la base d'un contrat qui prévoyait, entre autres choses que l'employeuse pouvait demander à l'employé d'effectuer des heures supplémentaires dans un cadre qui soit acceptable pour

celui-ci. Ces heures devaient être compensées par des congés selon l'ordonnance sur les chauffeurs. (RS822.221)

Courant octobre 2016, l'employeuse a fait savoir à l'employé qu'elle devait réduire son personnel roulant en raison d'une « modification du trafic », ce qu'elle lui confirma par courrier du 20 octobre 2016. Le 30 septembre 2016 B.\_\_\_\_\_ a licencié A.\_\_\_\_\_ avec effet au 30 novembre suivant. A.\_\_\_\_\_, considérant ce congé comme abusif s'y opposa, ce que B.\_\_\_\_\_ contesta. En raison d'incapacités successives de travail de l'employé, la fin des rapports de travail fut reportée au 31 mars 2017.

A.\_\_\_\_\_ a adressé au tribunal compétent une demande en paiement, alléguant avoir accompli 235 heures supplémentaires non compensées par des congés et en prétendant par ailleurs avoir été licencié de façon abusive. Sur ces deux points la demande a été rejetée. Contre cette décision A.\_\_\_\_\_ a

recouru auprès du Tribunal cantonal (ci-après TC). Il fit valoir que la cause réelle de son licenciement résidait dans ses problèmes de santé (il devait quitter le travail plus tôt le vendredi pour se rendre à un contrôle médical) et n'était pas dû à la restructuration de B.\_\_\_\_\_ et que les relevés du tachygraphe de son véhicule prouvaient les heures supplémentaires alléguées.

Par arrêt du 8 juillet 2019, le TC a rejeté l'appel de A.\_\_\_\_\_. D'une part, il a considéré que l'employé,

qui arrivait en retard au travail, était lui-même responsable de son licenciement et que, d'autre part, il n'avait pas prouvé avoir effectué les heures supplémentaires alléguées, les relevés du tachygraphe ne permettant pas de parvenir à la conclusion qu'il avait accompli des heures supplémentaires non compensées.

Saisi à son tour, le TF a relevé que l'autorité cantonale n'avait pas arbitrairement apprécié les faits établis et qu'il pouvait confirmer

que le congé n'était pas abusif. S'agissant des heures supplémentaires, il a considéré que le recourant aurait pu disposer de moyens de preuve supplémentaires, par exemple des décomptes adressés mensuellement à l'employeuse et que de tels indices n'avaient pas été fournis. L'autorité précédente a fait une appréciation correcte des preuves. Le TF a rejeté le recours. (ATF 4A\_428/2019 et les arrêts cités).

Blaise Galland, avocat

FOOTBALL



# AllStarGames du FC Môtiers

Le week-end dernier, a eu lieu un match opposant la première du FC Môtiers aux anciennes gloires du club à l'occasion de l'inauguration

de leur nouvelle tenue. Une rencontre digne de la ligue des champions s'est déroulée à la bergerie où la première s'est

imposée 4-2 non sans mal. Une magnifique journée, un merveilleux club où il fait bon vivre et jouer au football.



La première du FC Môtiers, accompagnée de son staff et des anciennes gloires du club.

© Loïc Valverde

Hockey sur glace



# Le CPF vous présente l'équipe 2



Derrière : Gueissaz Romain, Langenegger Gilles, Gander Laurent, Geiser Alexandre, Derendinger Thomas, Derendinger Michael, Derendinger David, Comment Raphaël, Fornoni Romain.  
Devant : Jeannin Sandy (entraîneur), Calame Noel, Floret Alan, Goumaz Andy, Chapatte Keziah, Jeanneret Jonathan, Iglesias Tiago, Cortese Daniel (entraîneur).  
Manquent : Fanac Emile, Jornod Bastien, Messerli Bastien.

2<sup>E</sup> LIGUE

Hockey sur glace



FÉMININES

# Le GP Fleurier ne se laisse pas surprendre par la lanterne rouge

**Fleurier – Franches-Montagnes 8-1 (1-1, 4-0, 3-0)**

Buts de Gudel (2x), Dubois G., Marthaler, Kisslig, Tissot, Huguenin, Aeschlimann.

Paoli ; Jeanneret, Pipoz ; Rambousek, Marthaler, Kisslig; Aeschlimann, Richter; Gudel, Dubois S., Tissot ; Berger, Dubois G. ; Huguenin, Pellet, Sausser.

À domicile et après un week-end sans compétition, les Fleurisans recevaient, ce mardi, le HC Franches-Montagnes.

Probablement en lien avec la longue pause observée après le report du match du week-end dernier face au HC Star Chaux-de-Fonds, les Vallonniers auront connu quelques difficultés à l'allumage...

Les visiteurs créaient même la surprise contre le cours du jeu en ouvrant le score à la 7<sup>e</sup> minute.

Il faudra attendre la 16<sup>e</sup> pour que l'égalisation tombe de la crosse de Gudel sur un service de Tissot.

Mieux dans leurs patins au retour des vestiaires, les locaux allaient faire cavalier seul dans le tiers médian et prendre le large grâce à des réussites de Gabin Dubois (qui profitait d'une bourde du portier jurassien et d'une passe de Gudel pour donner l'avantage aux siens), Marthaler (assist Rambousek), Gudel (pour son troisième point de la soirée avec la complicité de Rambousek) et Kisslig (en avantage numérique et sur un travail préparatoire de... Rambousek et Marthaler !)

Avec quatre unités d'avance avant le dernier vingt, il ne pouvait plus arriver grand chose aux «jaune et noir» qui soignaient encore le goal-average en inscrivant encore trois buts en fin de rencontre. Tissot d'abord, à 5 contre 4,

sur une passe de Sausser et Sandy Dubois, imité 90 secondes plus tard par Huguenin avec la complicité de l'inusable Rambousek !

La soirée sera finalement clôturée par un bijou d'Aeschlimann qui passait en revue la défense jurassienne avant de loger la rondelle du revers sous la latte !

Les Vallonniers poursuivent donc leur belle série de victoires et tenteront de la prolonger encore vendredi prochain (30 octobre) à Fribourg contre Sarine !

Fleurier – Franches-Montagnes		8-1
1. Sarine-Fribourg	5 4 0 0 1	21 : 14 12
2. Fleurier	4 3 1 0 0	24 : 6 11
3. Le Locle	4 3 0 0 1	16 : 12 9
4. Star Chx-de-Fonds	3 2 0 0 1	13 : 9 6
5. Tramelan	3 0 1 1 1	10 : 12 3
6. Moutier	1 0 0 1 0	2 : 3 1
7. Erguël	3 0 0 0 3	6 : 15 0
8. Franches-Mont.	5 0 0 0 5	8 : 29 0

**Fleurier – Genève-Servette 5-0 (2-0, 1-0, 2-0)**

Buts de Huguelet, Robert M. (2x), Messerli, Robert L.

Rey A. ; Bargo, Schmidt ; Robert M., Robert L., Rey N. ; Martin, Rey O. ; Otth, Messerli, Huguelet.

Fleurier - Genève-Servette		5-0
1. Meyrin	1 1 0 0 0	17 : 0 3
2. Fleurier	1 1 0 0 0	5 : 0 3
3. La Chx-de-Fds	0 0 0 0 0	0 : 0 0
4. Forward-Morges	0 0 0 0 0	0 : 0 0
5. Vallorbe	0 0 0 0 0	0 : 0 0
6. Genève-Servette	1 0 0 0 1	0 : 5 0
7. Prilly	1 0 0 0 1	0 : 17 0



3<sup>e</sup> ligue féminine : Fleurier contre Genève-Servette 5-0.

© Loïc Valverde

3<sup>E</sup> LIGUE



3<sup>e</sup> ligue : Fleurier II contre N.Y.S Bluestar 1-3.

© Loïc Valverde

**Fleurier II – N.Y.S Bluestar 1-3 (0-0, 0-3, 1-0)**

But de Huguenin.

Lucarella ; Goumaz, Chapatte ; Derendinger M., Derendinger D., Fanac ; Pipoz, Fornoni ; Langenegger, Derendinger T., Marthaler ; Geiser ; Pellet, Comment, Gander ; Gueissaz, Floret, Huguenin.

Fleurier II - N.Y.S Bluestar		1-3
Les Ponts-de-Martel - Fleurier II		2-1
1. N.Y.S Bluestar	5 5 0 0 0	35 : 14 15
2. Corgémont	3 3 0 0 0	19 : 7 9
3. Val-de-Ruz	2 1 1 0 0	10 : 7 5
4. Les Pts-de-Martel	4 1 1 0 2	15 : 12 5
5. Bösinggen-SenSee	2 1 0 0 1	6 : 4 3
6. Star Chx-de-Fds II	3 0 1 0 2	11 : 18 2
7. Fleurier II	4 0 0 2 2	7 : 18 2
8. Le Locle	3 0 0 1 2	8 : 18 1

**la Mobilière**  
Agence du Val-de-Travers  
Daniel Hugli  
Grand-Rue 9  
2114 Fleurier  
Tél. 032 864 61 16

**Les Ponts-de-Martel – Fleurier II 2-1 AP (0-0, 0-1, 1-0)**

But de Geiser.

Lucarella ; Jornod, Chapatte ; Langenegger, Fanac, Derendinger T. ; Goumaz, Geiser ; Derendinger M., Derendinger D., Gander ; Comment, Guissaz, Jeanneret ; Floret.

## Autres résultats

**U20-A :** Fleurier – Franches-Montagnes 4-2.

**U17-TOP :** Fleurier – Valais-Future 1-16.

**U15-TOP :** Sierre – Fleurier 2-8.

**U13-TOP :** Delémont-Vallée – Fleurier 6-1.

**U9-1 :** 3 défaites, contre Université NE 0-4; 0-5 contre La Chaux-de-Fonds et 4-7 contre Ajoie, lors du tournoi de Fleurier du 18 octobre.

**POP**  
Parti ouvrier et Populaire  
kimseyi unutmamak için

Au Courrier Val-de-Travers HEBDO  
on aime le sport... tous les sports !

COURSE À PIED



## Julia Fatton aux 24h de Brugg

Le week end dernier, Julia Fatton a fait une très belle course lors des 24 h de Brugg en terminant à la 2<sup>e</sup> place chez les dames, (et à la 3<sup>e</sup> scratch h/f) avec 214.697 km parcourus.

À 50 minutes de la fin, elle a accéléré pour rattraper un coureur italien qui avait environ 1.5 km d'avance.

Tactiquement très bonne au début avec un kilométrage espéré de 225, elle a couru durant 16-17h sur un rythme de métronome qui a baissé ensuite, raison de problèmes gastriques.

Elle est restée bien concentrée malgré tout et à 2-3 heures de la fin est parvenue à terminer fort pour accrocher le podium général h/f des coureurs présents.

1 (Femme) Milena Grabska-Grzegorzcyk, Pologne, 229.897 km.



2 (Homme) Dan Väitalo, Suède, 223.272 km.

3 (Femme) Julia Fatton, 214.697 km.

## 2<sup>e</sup> LIGUE

### Deuxième victoire de suite pour les « jaune et noir »



2<sup>e</sup> ligue : Fleurier contre Étoile-Sporting 3-1.

© Loïc Valverde

#### Fleurier – Étoile-Sporting 3-1 (0-0)

Buts de Wieland, Étoile-Sporting contre son camp, Ahmetaj

Faivre ; Longchamp, Javaux, Rodriguez Azenha, Von Känel ; De Sousa, Rossier (Almeida Oliveira), Mercier, Gurnot, Divernois (Ahmetaj) ; Wieland.

Samedi aux Sugits, il a fallu attendre la 2<sup>e</sup> mi-temps pour voir la 1<sup>re</sup> passer l'épaule et s'imposer 3-1 grâce au buteur maison Wolfgang Wieland, Anton Ahmetaj et un autogoal. Cette

2<sup>e</sup> victoire de suite leur donne un peu d'air et les place à un point de la 4<sup>e</sup> place

#### 2e ligue - Groupe 1

Fleurier - Étoile-Sporting 3-1

1. Coffrane	8	8	0	0	(29)	26	: 6	24
2. Bôle	8	5	2	1	(18)	20	: 8	17
3. ASI Audax-Friul	9	4	2	3	(15)	17	: 20	14
4. Boudry	8	4	1	3	(14)	19	: 15	13
5. Le Locle II	9	4	1	4	(16)	14	: 20	13
6. Béroche-Gorgier	7	4	0	3	(15)	17	: 11	12
7. Saint-Imier	8	4	0	4	(21)	17	: 17	12
8. Fleurier	9	4	0	5	(33)	14	: 22	12
9. Marin-Sports	8	3	1	4	(18)	20	: 15	10
10. La Chx-de-Fds	9	2	1	6	(30)	11	: 19	7
11. United Milvignes	8	2	0	6	(15)	15	: 27	6
12. Étoile-Sporting	7	0	2	5	(27)	10	: 20	2

## 3<sup>e</sup> LIGUE

### Match nul pour Couvet

Le Landeron – Couvet 1-1 (1-0)  
But de El Kaissi.

Amougou ; De Giorgi ; Pahud, Fernandes Carvalho, Huguenin Bergenat ; Badertscher, Sousa Azevedo, El Kaissi ; Perreira, Paganuzzi, Marques Costa.

#### 3e ligue - Groupe 1

Le Landeron - Couvet 1-1

1. Bôle II	9	8	1	0	(12)	32	: 7	25
2. Saint-Blaise	7	5	1	1	(4)	26	: 10	16
3. Coffrane II	9	5	1	3	(4)	26	: 25	16
4. Lignières	9	5	0	4	(8)	27	: 11	15
5. Les Bois	8	3	3	2	(14)	17	: 13	12
6. Couvet	9	3	3	3	(6)	20	: 18	12
7. Peseux Comète	8	3	3	2	(57)	17	: 10	11
8. Cortaillod	7	3	0	4	(11)	19	: 17	9
9. La Sagne	8	2	1	5	(22)	12	: 28	7
10. Le Landeron	8	1	4	3	(60)	14	: 24	6
11. Ticino	8	0	3	5	(19)	8	: 28	3
12. Bosna Neuchâtel II	8	0	2	6	(32)	11	: 38	2

#### 4e ligue - Groupe 3

Étoile-Sporting II - Fleurier II 2-4  
Couvet II - Val-de-Ruz IV 2-1

1. Fleurier II	8	7	0	1	(18)	30	: 9	21
2. Espagnol NE	8	6	1	1	(11)	22	: 7	19
3. Cressier-Sport	8	5	1	2	(3)	25	: 11	16
4. Étoile-Sporting II	8	5	0	3	(5)	34	: 23	15
5. Superga	8	5	0	3	(15)	17	: 14	15
6. Le Parc II	8	4	0	4	(13)	19	: 18	12
7. United Milvignes II	8	3	1	4	(13)	23	: 24	10
8. Couvet II	9	3	0	6	(43)	20	: 33	9
9. Môtiers	8	2	0	6	(18)	15	: 22	6
10. Helvetia NE II	9	2	0	7	(24)	12	: 43	6
11. Val-de-Ruz IV	8	1	1	6	(12)	13	: 26	4

## FOOTBALL



**Impression forte**

2114 FLEURIER - Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

IMPRIMERIE MONTANDON

Terrain de La Léchère - Couvet  
Football • Championnat suisse de 3<sup>e</sup> ligue  
Samedi 24 octobre, à 18 h 30

**FC Couvet**  
reçoit  
**FC Bosna Neuchâtel II**

Samedi 31 octobre

Juniors A, à 14 h à Couvet • Val-de-Travers - Audax-Friul  
Juniors FF19, à 17 h 45 à Couvet • Val-de-Travers - Béroche-Bevaix



Société Electrique du Val-de-Travers S.A.  
2108 Couvet  
Tél. 032 863 12 24

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

**SEVT: Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !**

**Pop**  
Parti ouvrier et Populaire

**Na nikoho nezapomenout**

**VOUS AVEZ UNE INFO TYPIQUEMENT RÉGIONALE? CONTACTEZ-NOUS!**

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement!

Courrier du Val-de-Travers hebdo  
Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 10 28 - redac@courrierhebdo.ch

#### 4<sup>e</sup> ligue féminine - Groupe 1

Couvet - Val-de-Ruz 5-0  
Couvet - ASI Audax-Friul 0-5

1. ASI Audax-Friul	6	6	0	0	(2)	23	: 4	18
2. Val-de-Ruz	7	5	0	2	(1)	16	: 12	15
3. Givisiez	6	4	0	2	(1)	33	: 15	12
4. ASI Audax-Friul II	7	3	1	3	(0)	14	: 19	10
5. Corminboeuf	7	3	0	4	(0)	15	: 16	9
6. Couvet	7	3	0	4	(0)	12	: 19	9
7. Gumeffens/Sorens	7	3	0	4	(1)	17	: 14	9
8. Cortaillod	6	2	1	3	(3)	14	: 17	7
9. Riaz	7	0	0	7	(0)	6	: 34	0

### Autres résultats

**Juniors A** : Val-de-Travers – Peseux 1-2 ; 6<sup>e</sup> rang sur six pour les A qui totalisent 3 points en 6 rencontres.

**Juniors C1** : ASI Audax-Friul II – Val-de-Travers 5-4 ; après 7 parties et 18 points, les C1 sont 2<sup>e</sup> sur onze.

**Juniors C2** : Val-de-Travers II – 2 Thielles II 2-7 ; les C2 occupent la 10<sup>e</sup> place sur onze avec 3 points en 7 rencontres.

**Juniors D1** : Team 3L III – Val-de-Travers 2-4 ; les D1 occupent la 1<sup>re</sup> place sur dix avec 18 points en 6 rencontres.

## CYNOLOGIE



### Résultats du mois d'octobre

Le week-end des 3 et 4 octobre, s'est déroulé le concours Click'Agil des Gollières, aux Hauts-Geneveys où Niska et Sandrine Goedecke ont terminé 1/7 à l'open, 2/7 à l'agility et 1/7 au jumping.

Large A: Cyki et Océane Racine, 2/15 à l'agility le samedi, et 3/15 à l'agility et 2/15 au jumping le dimanche.

#### Fraschels le 18 octobre

Large A: Oxa et Jessica Wyss, 9/18 au jumping.

#### Sport plaisir à Grandson le 18 octobre

Classe A : Jami et Lotti 22/24 points, médaille d'or, 3<sup>e</sup> rang (3/10). Classe B1 : Niska et Sandrine, 34/36 points, médaille d'or, 1<sup>er</sup> rang (1/7).



À gauche, Niska et Sandrine Goedecke, à droite Jami et Lotti Jeanneret.

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

**G. FREY et fils sa**

TÉL. 032 861 30 17 - 2114 FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS

Terrassement, béton armé, maçonnerie, échafaudages, carrelage

Terrain de l'Épine, Saint-Sulpice  
Football • Championnat suisse de 5<sup>e</sup> ligue  
Vendredi 23 octobre, à 20 h 15  
**FC Saint-Sulpice**  
reçoit  
**FC Floria II**

**Le P'tit Mag de Val Sàrl**

Rue du Pont 2  
2123 St. Sulpice  
Tél+fax 032.861.19.16

Épicerie et agence postale • Alimentation générale  
Viande fraîche de la région • Ouvert le dimanche matin

**CARROSSERIE ORSAT**

Tivoli 4 - 2115 Buttes  
Tél. 032 861 12 62 - Fax 032 861 17 50  
carrosserie.orsat@valtra.ch

VOLLEYBALL LNA



# Groupe E Valtra est toujours en attente d'une victoire

TS Volley Düdingen – Groupe E Valtra 3-0 (25-15, 26-24, 25-19)

Valtra enchaîne les gros rendez-vous. Après la défaite contre Aesch le week-end dernier, les Vallonniers n'ont pas fait mieux contre Guin, une autre équipe favorite à l'une des quatre premières places du championnat.

Pour la présidente Joëlle Roy, il y a encore trop de timidité sur le terrain. « L'équipe a vraiment besoin que tout le monde se surpasse et croit en ses propres capacités. Car je crois en cette équipe, à son potentiel ! Les filles travaillent dur la semaine et le match doit servir de modèle du travail accompli. »

Dès l'entame du match, la nervosité était palpable du côté de Valtra.

« Nous avons couru après le score dès le début du premier set et n'avons jamais réussi à rattraper Guin. Au deuxième set, nous avons su nous rassembler et jouer en équipe, ce qui nous a permis de prendre quelques points d'avance. Nous n'avons mal-

heureusement pas réussi à conclure le set. Dans le troisième set, Guin a confirmé sa nette domination. Ce match a révélé nos faiblesses. Nous ne pouvons pas gagner un match sans être concentrées à 100% », explique Lucie Kalhousova, élue MVP du match.

Le coach Luiz Souza confirme : « Nous n'avons pas fait un bon match. Nous avons huit points d'avance au deuxième set que nous avons pourtant perdus. On doit apprendre et être décisive quand l'opportunité se présente. Maintenant, il faut penser au week-end prochain. »

Lucie Kalhousova et ses coéquipières affronteront Genève, puis Toggenburg, deux concurrents directs, au cours d'un week-end qui s'annonce déjà comme crucial.

LNA qualification					
TS Volley Düdingen - Groupe E Valtra 3-0					
1. A. Pfeffingen	3	3	0	0	9 - 0 9
2. Düdingen	3	2	0	1	8 - 3 7
3. K. Schaffhausen	3	2	0	1	6 - 4 6
4. Lugano	3	1	1	0	7 - 5 5
5. Franches-Mont.	3	1	1	0	7 - 6 5
6. Viteos NUC	3	0	2	1	8 - 7 5
7. Cheseaux	3	1	0	1	6 - 7 4
8. Toggenburg	3	1	0	1	3 - 7 3
9. Groupe E Valtra	3	0	0	1	2 - 9 1
10. Genève	3	0	0	3	1 - 9 0



Lucie Kalhousova.

**PIZZA FUN** Repas à domicile 032 861 44 00

**hotz** Tél. 032 864 61 61 www.garagos-hotz.ch

VOLLEYBALL - LIGUE NATIONALE A  
**Samedi 24 octobre 2020, à 17 h 30**  
 espaceVal - Couvet  
**Groupe E Valtra reçoit Genève**  
 Entrée: Fr. 10 - dès 15h

REPORTÉ

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS RTN

## Report du match contre Genève Volley

Touché par un cas de Covid-19, le Genève Volley a demandé le report du match initialement prévu le samedi 24 octobre à Couvet.

La date à laquelle le match est reporté n'est pas encore arrêtée.

« Le président du Genève volley Patrick Tran nous a confirmé que la

joueuse concernée allait bien. C'est l'essentiel. » précise la présidente du VBC Valtra Joëlle Roy.

Le comité, les joueuses et le staff de Groupe E Valtra se réjouissent d'accueillir prochainement le Genève Volley dans le Vallon.

À tous les responsables des clubs sportifs qui annoncent leur match, merci de nous communiquer tout changement d'horaire, jusqu'au mercredi matin 10 heures.

redac@courrierhebdo.ch



## LES FILMS

### Ondine

De Christian Petzold, drame, romance, Allemagne, France, avec Paula Beer, Franz Rogowski, Maryam Zaree...



Ondine vit à Berlin, elle est historienne et donne des conférences sur la ville. Quand l'homme qu'elle aime la quitte, le mythe ancien la rattrape : Ondine doit tuer celui qui la trahit et retourner sous les eaux...

### Le bonheur des uns

De Daniel Cohen, comédie, France, Belgique avec Vincent Cassel, Bérénice Bejo, Florence Foresti...



Léa, Marc, Karine et Francis sont deux couples d'amis de longue date. Le mari macho, la copine un peu grande gueule, chacun occupe sa place dans le groupe.

Mais, l'harmonie vole en éclats le jour où Léa, la plus discrète d'entre eux, leur apprend qu'elle écrit un roman, qui devient un best-seller.

Loin de se réjouir, petites jalousies et grandes vacheries commencent à fuser. Humain, trop humain ! C'est face au succès que l'on reconnaît ses vrais amis... Le bonheur des uns ferait-il donc le malheur des autres ?

### Le Gruffalo et autres histoires de monstres

De Jakob Schuh, Max Lang, animation, fantastique, famille, Grande-Bretagne, Allemagne, avec Zabou Breitman, Pierre Lognag, Jean-Daniel Nicodème.

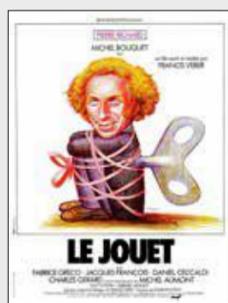
Une petite souris se promène dans un bois très sombre. Elle rencontre un renard, un hibou et un serpent



qui la trouvent bien appétissante et l'invitent chacun leur tour à déjeuner dans leur demeure. Mais la petite souris, très maligne, prétexte un rendez-vous avec... un Gruffalo ! Mais au fait, c'est quoi un Gruffalo ?

### Lanterne magique Le jouet

De Francis Veber, comédie, France, avec Pierre Richard, Michel Bouquet, Fabrice Greco...



Un milliardaire et son jeune fils se baladent dans un grand magasin afin de choisir un cadeau. Le choix de l'enfant se porte sur un journaliste, qui va être mis à sa disposition et devenir son jouet.



Ylona Mordasini, bijoutière à Fleurier, expose ses créations à la galerie Le Bunker à Sainte-Croix. L'artiste sera présente le samedi 31 octobre de 13 h 30 à 17 h 15.

## U3a : sur les doigts, jusqu'à 9999 !



Mercredi 28 octobre, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence d'Alain Schaerlig, professeur honoraire de l'Université de Lausanne Jérôme Gavin, enseignant de mathématiques au collège Voltaire à Genève et directeur de l'Association des Répétitoires AJETA.

Qui n'a jamais montré un nombre sur ses doigts ? Pour nous,

c'est une pratique courante. Mais notre limite, c'est 10... Les Anciens, eux, montaient jusqu'à 99 sur une seule main. Et jusqu'à 9999 sur les deux mains en cas de besoin. Et ils l'ont fait pendant au moins deux mille ans.

C'est ce qu'expliqueront les deux conférenciers : ils ont trouvé, et décrit dans leur livre, des traces de la numération digitale depuis les anciens Grecs jusqu'aux Persans du 17<sup>e</sup> siècle, en passant par des bas-reliefs romains, un docteur de l'Église du 8<sup>e</sup> siècle et des icônes byzantines. Rassurez-vous : il n'y aura rien à calculer, même pas sur les doigts. Les conférenciers se limiteront à montrer comment les Anciens utilisaient leurs doigts pour représenter des nombres... et passer discrètement certains messages.

**COUVET**  
**Appartements neufs en PPE**  
 En cours de construction, proche du centre et des commodités  
 Vente d'appartements balcon terrasse de 4 1/2 pièces 120 m<sup>2</sup>, jardin, centre ou attique, jouissance de la zone verte.  
 ✓ Dès Fr. 488'000.-  
 Choix et finitions au gré du preneur  
 Livraison 2021  
 Dossier sur demande

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**COUVET**  
**Vente d'un superbe appartement balcon-terrasse de 4 1/2 pièces en PPE, 116 m<sup>2</sup>**  
 Garage, place de parc extérieure, jardin commun, ascenseur, cave, vue  
 Très bien situé  
 2 salles d'eau, buanderie privative  
 En excellent état (2018)  
 ✓ Fr. 525'000.-  
 Dossier sur demande

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**RÉSIDENCE « NESSERT » COUVET RUE LOUIS-PERNOD**  
**À VENDRE EN PPE 15 appartements de 4,5 pièces balcon terrasse ou jardin**



1 bâtiment de 6 appartements 4.5 pièces  
 1 bâtiment de 9 appartements 4.5 pièces  
 2 villas individuelles

**Disponible 2021-2022**

Places de parc intérieures  
 Places de parc extérieures  
 Ascenseur

Construction entreprise générale : **Marguet** technique bois  
 Renseignement et vente : **VALIMMOB**  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

032 936 12 53

**1x6 / 1x9 / 2x villas individuelles**

**COUVET**  
**En cours de construction livraison 2021**  
**Vente de deux villas familiales individuelles**  
 Terrain de 630 m<sup>2</sup> et 730 m<sup>2</sup>  
 (1 vendue)  
 Choix et finitions au gré du preneur  
 Dossier sur demande

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**SAINT-SULPICE**  
**Vente de 9800 m<sup>2</sup> de terrain industriel**  
 ✓ Fr. 50.- le m<sup>2</sup>

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**TransCréa Sàrl**  
 Immobilier  
 Conseils - Location - Vente

Rue de l'Arnon 5  
 1450 Ste-Croix  
 024 454 13 13

Grand-Rue 19  
 2114 Fleurier  
 032 861 13 13

**Vous voulez vendre votre bien immobilier ?**  
**Estimation de votre bien offerte en 48 heures**  
 Confidentiel et sans engagement

Faites confiance à TransCréa, contactez-nous !

www.transcrea.ch • info@transcrea.ch

**VAL ENERGIE**

SANITAIRE  
 CHAUFFAGE  
 ENERGIES RENOUVELABLES

**FLEURIER - COUVET**  
 T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch  
 www.val-energie.ch

**LES BAYARDS**  
**Maison familiale de 2012 6 1/2 pièces**  
 Garage, 5 places de parc  
 Terrain 2000 m<sup>2</sup>  
 Pompe à chaleur  
 ✓ Fr. 650'000.- à discuter

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**POP**  
 Parti ouvrier et Populaire

**Pona kobosana motu moko té**

**SAINT-SULPICE**  
**Vente nouvelle construction Villa individuelle de 6 1/2 pièces**  
 Garage  
 765 m<sup>2</sup> de terrain  
 Dossier sur demande

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**À LOUER** de suite à COUVET, Preyl 5  
**Studio**  
 comprenant : cuisine agencée, hall, balcon, salle de bains, douche, WC, grande chambre.  
 Prix par mois : Fr. 350.- + charges s/décompte  
 Fr. 150.- = Fr. 500.-  
**Pour renseignements et visite :  
 Tél. 079 679 54 07**

**À LOUER** à BUTTES  
**Grande halle**  
**Local artisanal 310 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup> mezzanine**  
 Hauteur de 4,30 m à 6,30 m. Longueur 21 m. Largeur 14 m pour activité artisanale, stockage de matériel ou motorhomes, etc. Accessible par camion, outillage et meubles à dispo si souhaité.  
 Loyer Fr. 2'500.- / mois + charges. De suite ou à convenir  
 Locaux de 100 m<sup>2</sup> + mezzanine :  
 Fr. 1'250.- / mois, à convenir  
**Contact : 079 798 41 50**

**Particulier VEND son Locatif**  
 3 appartements de 4 pièces + garages.  
 Tél. 078 623 93 91



**À LOUER** à FLEURIER  
 Rue du Collège, au 1<sup>er</sup> étage  
**Appartement rénové**  
 3 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains/douche à l'italienne, cave. Part aux jardins et grande terrasse au 1<sup>er</sup> étage. Possibilité de faire du jardin potager. Pas d'animaux.  
 Loyer: Fr. 1'200.- charges comprises  
 Libre de suite  
 Tél. 079 660 73 81

**LES BAYARDS**  
**Ferme mitoyenne avec chalet**  
 Terrain 600 m<sup>2</sup>  
 ✓ Fr. 495'000.-

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**À LOUER** à COUVET  
 Quarre 36  
 Dès le 1<sup>er</sup> novembre  
**4 pièces**  
**Rénové, situé au rez**  
 Cuisine neuve agencée, cave, galetas et place de parc.  
 Possibilité recharge voiture électrique.  
 Fr. 973.- + charges  
 Fr. 147.- = Fr. 1'120.-  
 Tél. 079 929 80 69

**TRAVERS**  
**Vente d'une jolie maison individuelle rénovée 4 1/2 pièces**  
 Terrain 509 m<sup>2</sup>  
 ✓ Fr. 495'000.-

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**À LOUER** à FLEURIER  
 Rue du Pasquier  
**Appartement de 5 1/2 pièces**  
 1<sup>er</sup> étage, duplex mansardé, cuisine agencée neuve, cheminée, salle de bains, wc séparés, lave-linge privatif, 4 chambres. Place de parc. Jardin potager et extérieur.  
**Fr. 1'650.-** charges comprises.  
 Libre de suite.  
**Tél. 079 392 57 54**

**NOIRAIGUE**  
**Vente d'une maison villageoise de 3 appartements avec ascenseur**  
 Près de la source de la Noiraigue  
 ✓ Fr. 625'000.-

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**FLEURIER**  
**Vente d'un appartement attique duplex terrasse de 5 1/2 pièces**  
 Magnifique 143 m<sup>2</sup> à l'état de neuf, 2 salles d'eau, cuisine agencée, 2 places de parc, ascenseur, cave, jardin, vue  
 ✓ Fr. 575'000.-  
 Visite et dossier sur demande

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**TRAVERS**  
**Vente d'une nouvelle construction Permis de construire Villa de 6 1/2 pièces**  
 Garage double  
 Terrain 800 m<sup>2</sup>  
 Choix finitions au gré du preneur

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**À LOUER** à FLEURIER  
**Appartement de 3 pièces**  
 Entièrement rénové.  
 Loyer Fr. 930.- charges comprises  
**Tél. 079 515 19 26**

**POP**  
 Parti ouvrier et Populaire

誰ひとり忘れないように

**À LOUER** à TRAVERS  
**Appartement de 4 pièces**  
 rénové, cuisine spacieuse ouverte sur salon, 3 chambres, salle de bains + WC séparés dans immeuble avec ascenseur + jardin.  
 Loyer Fr. 1'050.- charges comprises  
**Tél. 079 647 78 93**

**À LOUER** à TRAVERS  
 Rue Miéville  
**3 1/2 pièces avec balcon vue, jardin.**  
 Cuisine agencée habitable, salle de bains/baignoire, réduit, cave, galetas, jardin potager.  
 Loyer Fr. 1'020.- charges comprises  
 Grand garage à disposition.  
**Tél. 078 885 18 87**

**LES BAYARDS**  
**Ferme de 2 appartements (5 1/2 et 2 1/2 pièces), grange, 2 boxes pour chevaux**  
 Terrain 1614 m<sup>2</sup>  
 Chauffage à distance  
 Entrée locative net/an Fr. 20'400.-  
 ✓ Fr. 495'000.-

**VALIMMOB**  
 COURTAGE IMMOBILIER  
 079 690 02 02  
 www.valimmob.ch

**margot mazout**  
 mazout | essence | diesel **0800 844 644**

**ALAIN REY**

2114 FLEURIER  
 +41 79 818 99 39  
 alainrey@bluewin.ch

• FERBLANTERIE  
 • SANITAIRE  
 • PARATONNERRE